

Du 6 au 12 septembre 2021 - N° 4775

le Journal du Palais 1,50€

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - (92^e année)

FORUMECO BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Le portrait du Journal du Palais

Les raisins de la culture

Communicante et passionnée de littérature, Evelyne Philippe - fondatrice de Livres en Vignes - a toujours mis un point d'honneur à intégrer la culture dans la stratégie de communication des structures qui l'employaient. *Page 32*

Binômes « hors-champ »

Expérimenté depuis deux ans en Saône-et-Loire, le mentorat entrepreneurial est un dispositif inédit porté par la chambre d'agriculture. Il a pour objectif de mettre en relation un exploitant agricole avec un chef d'entreprise issu d'un tout autre domaine d'activité. *Page 3*

Interview

Après cinq années à la direction de l'Esirem, Albert Dipanda repart à la tête de l'école d'ingénieurs dijonnaise pour un nouveau mandat. L'occasion de dresser un bilan de ses actions et d'évoquer ses projets pour l'avenir de l'établissement. *Page 5*

4 pages d'annonces légales

Lire les pages 25 à 28



SPÉCIAL CULTURE

16 pages

Les dossiers du JDP

Malade, la culture souffre depuis plus d'un an des fermetures, jauges sanitaires imposées mais aussi des annulations et du manque de public. Elle vit au rythme des annonces du gouvernement pour contenir la pandémie de coronavirus. Le quotidien de ce secteur - qui emploie 670.000 personnes en France et représente près de 2,3 % du PIB - est aussi empoisonné par le manque de visibilité et la perte de sens. Les artistes, eux, privés de relation avec le public, élément vital pour eux, commencent à être lassés d'attendre des jours meilleurs...

Après cet été pluvieux et gangréné par la crainte de la survenue d'une nouvelle vague et d'un énième variant, tous les acteurs du monde culturel voient dans la saison qui s'apprête à débiter, une bouffée d'oxygène. Leur remède pour survivre ? S'adapter. Être plus créatifs encore, se renouveler, proposer de l'inédit et surtout, faire rêver.

C'est une culture outragée, culture brisée, culture martyrisée mais plus que jamais déterminée qui se présente ainsi au travers des 16 pages de ce dossier spécial.

Dossier pages 9 à 24

« Un été en France » sur l'avenue de Champagne. *Page 31*

VISA
INGENIERIE

CONCEPTION & CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS



Contrat Unique :
Conception + Construction + Livraison

PRIX GARANTI DÉLAI GARANTI CLÉ EN MAIN

03 80 66 77 17

112 route de Dijon 21600 LONGVIC

www.visa-ingenierie.com

R 28302 - 4775 - 1,50 €



LE VILLAGE BY CA
S'INSTALLE À LA CITÉ INTERNATIONALE
DE LA GASTRONOMIE ET DU VIN DE DIJON.

UN LIEU OÙ START-UP ET ENTREPRISES COOPÈRENT POUR INNOVER !

www.levillagebyca.com



08/2021 - Édité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croucels - 10000 TROYES - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188. VILLAGE BY CA CB - Société par actions simplifiée au capital de 500 000 € - Siège social : 18, rue Davout 21000 DIJON. Etablissement principal : 67, rue des Godrans 21000 DIJON - 833 973 001 RCS DIJON.



Les demandes d'aide aux devoirs en baisse

Alors que la rentrée scolaire approche à grands pas pour de nombreux élèves, et après une année d'enseignement perturbée par la pandémie de Covid-19, de nombreux parents ont eu recours et comptent recourir à des cours particuliers pour aider leur enfant à garder le rythme malgré une année bouleversée et éviter l'échec scolaire. Toutefois, selon la plateforme de référence de services à domicile et d'aide à la personne, Aladom.fr, la demande d'aide aux devoirs serait en baisse de 20 % et plus particulièrement dans les cours de langues. La demande en cours de mathématiques et de physique est quant à elle en croissance de 16 % et de 107 %. Enfin, la plateforme observe cependant que l'aide aux devoirs reste un de ses services les plus demandés (27 %).



Le coût de la garde d'enfants toujours élevé

Yoopies, la plateforme de garde d'enfants du groupe Worklife, vient de publier son baromètre annuel concernant le coût de la garde d'enfants. D'après ce dernier, les salaires nets des assistantes maternelles n'ont augmenté que très légèrement par rapport à l'année 2020 (+0,84 %). S'ils sont cette année en moyenne à 3,62 euros par heure et par enfant, les tarifs pratiqués en Bourgogne Franche-Comté sont légèrement inférieurs, à 3,38 euros en moyenne. Le coût moyen de la garde d'enfants à domicile en France est quant à lui passé à 9,42 euros par heure, soit une augmentation de 1,18 %. La Bourgogne Franche-Comté fait partie des régions les moins chères, à 9,09 euros par heure, après les Hauts-de-France (neuf euros de l'heure) et le Grand-Est (9,03 euros de l'heure).



L'automobile en tête des produits les plus exportés

Après une baisse généralisée des échanges en 2020, le commerce mondial est reparti à la hausse en 2021 et la reprise s'avère plus rapide que prévu pour les entreprises exportatrices françaises. Comme le rapporte *Les Échos*, au deuxième trimestre, les exportations tricolores avaient retrouvé leur niveau d'avant crise dans tous les secteurs, sauf l'aéronautique. D'après les données de la Direction générale des douanes recoupées Statista.com, l'industrie automobile est le premier secteur d'exportations dans le quart nord-est du pays, principalement en Bourgogne Franche-Comté où elle représente 19 % des exportations. Si l'économie occitane dépend encore beaucoup de l'industrie aéronautique (57 %), les produits chimiques et pharmaceutiques arrivent en tête dans cinq régions.

baromètre



À tout juste 20 ans, Lucas Coignet et Xavier Lecuyer créaient leur première entreprise dans le marketing. Aujourd'hui, ils entreprennent à nouveau en créant Green Founders, pour accompagner leurs nouvelles marques.



Xavier Lecuyer et Lucas Coignet, nouveaux Green Founders

Dijon. Derrière Green Founders, cette jeune pousse créée il y a tout juste quatre mois, se cachent de véritables "serial-entrepreneurs". Sur le papier, Lucas Coignet et Xavier Lecuyer ont pourtant deux profils totalement différents. Alors que le premier est sorti diplômé d'un master en marketing stratégique opérationnelle de l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Dijon, après une prépa sciences po, le second s'est spécialisé dans la gestion de patrimoines grâce à des formations d'État, après avoir choisi de s'arrêter au baccalauréat. Pourtant, le duo âgé de 23 et 22 ans excelle aujourd'hui dans l'art d'entreprendre. Preuve en est, après avoir ouvert leur première agence de marketing, Les Intrépides, à Paris, ils ont récemment rejoint Dijon pour créer Green Founders et s'installer au Village by CA. « Ce sont justement nos deux profils totalement différents qui nous permettent cette ouverture d'esprit et

de nous poser, quotidiennement, des questions sur des problématiques différentes et d'apporter des solutions différentes. C'est ce qui, aujourd'hui, fait la force de notre association pour apporter chacun ce qu'il faut à la société », affirme Lucas Coignet.

CRÉATEURS DE MARQUE(S)

Aujourd'hui composée de quatre collaborateurs, Green Founders se compose d'un portefeuille de marques. Fortement engagés dans le 100 % durable et tournés vers le respect de l'environnement, Lucas Coignet et Xavier Lecuyer ont ainsi créé leur première marque il y a tout juste quatre mois. « Nous voulions développer un produit utile, mais nous souhaitons aussi qu'il soit entièrement fabriqué en France et responsable », confie Lucas Coignet. Amoureux de café, ils se sont donc naturellement tournés vers ce bien de consommation en créant Oxygen Caps. Si le café bio ne peut venir de France, il est toutefois torréfié dans la

région et encapsulé à Lyon dans des capsules compatibles Nespresso, 100 % biodégradables et compostables, conçues dans le Sud de la France. Enfin, le packaging, en carton recyclable, est lui imprimé par l'agence Rouge Cekoya, à Longvic. « Nous avons sorti une première gamme de quatre références de cafés, ainsi que trois références de Rooibos. Et nous développons aussi des éditions limitées, notamment pour le zoo Le Pal, puisque nous avons choisi, dès le début, de reverser une partie de nos bénéfices à la fondation Le Pal nature. » Infatigables, ces véritables Green Founders ne se sont pas arrêtés là puisqu'il y a quelques semaines, ils ont lancé une nouvelle marque, Brake, pour proposer du café au chanvre. « Nous n'avons pour le moment qu'une seule référence que nous proposons en capsule ou en vrac. Nous voulions garder le côté bien-être, avec de la qualité, produite en France. »

ANTONIN TABARD

Ils bougent.



J.-L. FERNANDEZ

MAËLLE POÉSY PREND LA DIRECTION DU THÉÂTRE DIJON-BOURGOGNE. En accord avec la ville de Dijon et la région Bourgogne Franche-Comté, Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, a nommé Maëlle Poésy à la direction du Théâtre Dijon-Bourgogne. Dans un communiqué Maëlle Poésy confie vouloir faire de ce centre dramatique national « un instrument capable de bousculer les frontières du théâtre, de la ville, de la région, les frontières générationnelles et sociales pour fédérer un public large et diversifié en portant une attention particulière à la jeunesse, à la transmission, à l'accès à la culture et au renouvellement des publics ». Elle a ainsi succédé, au 1er septembre, à Benoît Lambert, directeur du Théâtre Dijon-Bourgogne depuis 2013.



BS

LES SAPEURS-POMPIERS DE CÔTE-D'OR ONT UN NOUVEAU DIRECTEUR. Directeur depuis 2007 du Service départemental d'incendie et de secours de la Côte-d'Or, le colonel hors classe Jean Chauvin a fait valoir ses droits à la retraite le 1er juin après avoir œuvré 14 ans au service des soldats du feu et, par corrélation, de la population côte-d'orientale. De nombreux projets structurants auront vu le jour sous sa direction (projet pour le volontariat, optimisation des secours sur l'agglomération dijonnaise, plan pour lutter contre les risques psycho-sociaux ou encore projet d'établissement), marqués une activité opérationnelle riche (incendie du foyer Adoma en novembre 2010, feu de forêt à Marsannay en juillet 2015, explosion d'un immeuble rue Pierre Palliot en septembre 2016). Pour lui succéder, le colonel hors classe Régis Deza a été choisi par le préfet de la région Bourgogne Franche-Comté et de la Côte-d'Or et le président du conseil d'administration du SDIS 21, sur proposition du ministère de l'Intérieur. Officier de sapeur-pompier professionnel depuis 1992, le colonel hors classe Régis Deza est riche de son expérience de sept années de chef de corps départemental dans deux SDIS, la Haute-Marne et le Calvados. Diplômé d'un master II en gestion de crise et de la formation Certifiante Executive Coaching d'HEC, le nouveau directeur des sapeurs-pompiers de la Côte-d'Or axera sa stratégie sur la réussite opérationnelle et le rayonnement de la culture de la Sécurité Civile à travers la valorisation du volontariat.

décideurs

ENTREPRISES

Le mentorat décroïsonne l'entrepreneuriat agricole

Agroalimentaire. Expérimenté depuis deux ans en Saône-et-Loire, ce dispositif inédit porté par la chambre d'agriculture a pour objectif de mettre en relation un exploitant agricole avec un chef d'entreprise issu d'un tout autre domaine d'activité. Deux missions parlementaires ont récemment mis en lumière les bienfaits de cette initiative pour lutter contre l'isolement des agriculteurs, qui pourrait bientôt se décliner à l'échelon national.



Anne-Marie Barge, agricultrice à Varenne-l'Arconce et Danièle Saint-Martin-Crayton, avocate à Mâcon, forment l'un des binômes qui ont tenté cette expérimentation partenariale sous l'égide de la chambre d'agriculture.



À l'heure de prendre des décisions parfois essentielles pour la santé financière de son activité professionnelle, le chef d'entreprise se retrouve souvent bien seul. Un constat éculé, certes, mais pourtant encore plus criant dans le monde agricole, déjà malmené tant par les aléas météorologiques que par la versatilité des marchés, quand il n'est pas l'objet d'agri-bashing. D'autant qu'à la solitude de l'entrepreneur s'ajoute parfois un sentiment de dépréciation d'une profession jadis rouage économique essentiel de la ruralité française. Comme le souligne Rose Lienhardt, « les responsables d'exploitation sont très souvent en relation avec des professionnels, des experts-comptables ou des conseillers techniques mais il leur est parfois difficile de se positionner comme de véritables chefs d'entreprise et de prendre assez de hauteur ». En 2019, la chambre d'agriculture de Saône-et-Loire a missionné

cette spécialiste de l'accompagnement professionnel du dirigeant et conseillère des « agriculteurs fragilisés » pour déployer sur le territoire un dispositif original, le mentorat entrepreneurial.

Basée sur le volontariat et dénuée de tout rapport pécuniaire, cette opération menée en partenariat avec le Réseau mentorat France a reçu le soutien financier du conseil départemental de Saône-et-Loire. Concrètement, la « chambre » organise la rencontre entre un mentoré - l'agriculteur - et le mentor - un entrepreneur aguerris, issu d'un tout autre horizon, en s'assurant que ça « matche » entre eux. Le partenariat d'une durée de 12 à 18 mois peut alors commencer. « Avec le mentorat, ce qui est primordial c'est la dimension humaine, l'écoute, la confiance réciproque et le partage d'expériences. Il permet de revenir sur les fondamentaux du métier ou d'imaginer une diversification d'activité. L'exploitant agricole peut aussi bien partager avec son mentor les aspects professionnels que les problèmes personnels qu'il rencontre

puisque souvent ils ont des contraintes communes. Sans rapport d'argent, une complicité se crée. » Depuis son lancement, une quinzaine de binômes se sont formés mais, aujourd'hui, avec la crise sanitaire, la chambre d'agriculture peine à recruter de nouveaux mentors.

Seul organisme consulaire agricole à avoir expérimenté ce dispositif à l'échelle d'un département, la chambre d'agriculture de Saône-et-Loire fait figure de pionnière dans l'accompagnement du dirigeant et son initiative ne séduit pas seulement ses adhérents - il sont quelques 66.000 tous secteurs d'activités confondus de ce côté-ci de la Bourgogne. « L'agriculture reste un univers très cloisonné. Le mentorat permet aussi de créer cette ouverture nécessaire vers le monde extérieur », explique Bernard Lacour, le président de la chambre consulaire qui rappelle que cette idée est née à la suite d'une période tragique dans le département, une vague de suicides sans précédent chez les exploitants agricoles. « L'échelon départemental joue son rôle de

proximité et se doit d'être un laboratoire d'idées. Cette expérimentation est extrêmement concluante et les échanges entre les binômes vont bien au-delà de ce que nous avons imaginé. Néanmoins, nous devons rester humble, le mentorat n'est qu'un élément de la solution. »

UNE INITIATIVE OBSERVÉE DE PRÈS

Le mentorat entrepreneurial figure d'ailleurs parmi les mesures qui pourraient être utilisées pour lutter contre le malaise paysan à plus grande échelle. En décembre 2020 déjà, le rapport du député du Lot-et-Garonne, Olivier Damaisin, sur l'accompagnement des agriculteurs en difficulté et la prévention du suicide citait l'initiative en exemple. « Les retours d'expérience apparaissent très profitables aux deux partenaires. Pour l'agriculteur, c'est souvent une ouverture sur l'analyse des chiffres de son exploitation, qui est le plus souvent déléguée à des tiers, pour une meilleure prise de conscience de sa responsabilité d'entrepreneur et des relations qu'il doit entretenir avec son

comptable », écrivait-il notamment.

En mars dernier, le rapport sénatorial de la commission des Affaires économiques rédigé par Henri Cabanel (Hérault) et Françoise Ferat (Marne) remis au président Gérard Larché prônait, quant à lui, la généralisation du mentorat parmi les moyens à mettre en œuvre par l'État « en matière de prévention, d'identification et d'accompagnement des agriculteurs en situation de détresse ». Après avoir rencontré différents binômes en Saône-et-Loire, les rapporteurs parlementaires ont observé que « le mentorat, en rapprochant deux chefs d'entreprise, donne en outre plus de relief à l'idée qu'une exploitation agricole, au-delà des considérations familiales et sentimentales qui peuvent s'y mêler, est une entreprise dont la gestion obéit à certaines contraintes ». En clair, l'agriculteur est un chef d'entreprise à part entière et mérite la même considération. Reste à savoir si ces recommandations seront suivies d'effet.

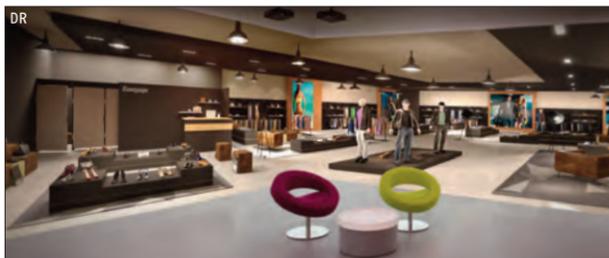
STÉPHANE BOURDIER

Digitale. Lancée il y a cinq ans, la société dirigée par Yannick Davouse connaît une croissance ininterrompue. La jeune pousse s'est imposée en Bourgogne Franche-Comté et dans le Grand Est en imaginant des solutions innovantes co-construites avec des entreprises locales.

IDX Prod, fer de lance de la communication digitale

Auxerre Il a su démontrer aux plus sceptiques que le marché régional était assez mature pour s'ouvrir aux outils de communication les plus innovants. Yannick Davouse, le président directeur-général de la société IDX Prod, mesure, aujourd'hui, le chemin parcouru depuis novembre 2015 et la création de son agence à la pépinière d'entreprises d'Auxerre. Cette année, la start-up aïcaunaise va réaliser un chiffre d'affaires de l'ordre de 300.000 euros, en majeure partie grâce au développement de solutions de communication digitale à destination des acteurs économiques du territoire. « Lors des six derniers mois, nous avons réalisés deux années de chiffre d'affaires », se réjouit le solide quadragénaire.

Son premier fait d'armes, IDX Prod l'a accompli en 2017 lorsqu'elle a co-développé avec le Centre de formation des



apprentis (CFA) d'Auxerre « Clic Store », la première salle immersive de projection 3D à usage pédagogique de France. Pilotée par une simple tablette numérique, elle offre la possibilité à un apprenant de se retrouver, en un instant, d'une simple boutique de prêt-à-porter à une concession automobile de 1.000 mètres carrés. Un concept que la start-up aïcaunaise devrait bientôt dupliquer dans un centre d'apprentissage de Mulhouse (Haut-Rhin).

BIENTÔT À PARIS ET À TROYES

De nombreuses PME, des grands comptes - tels La

Poste, Orange ou Suez - et des collectivités territoriales ont fait, depuis, appel aux services de Yannick Davouse pour son expertise dans les domaines de la communication, de la production audiovisuelle, de la création digitale ou de l'événementiel. « Notre approche globale et différenciante, nous permet d'être pertinents dans le conseil. » Pour la société du Grand Paris, IDX Prod et ses partenaires ont mis au point une salle d'entretien holographique. « Couples à une intelligence conversationnelle qui remplace le recruteur, les caméras

analysent les émotions des candidats », précise-t-il.

L'une des principales forces du chef d'entreprise est d'avoir su fédérer autour de lui un certain nombre d'indépendants et d'entreprises régionales. « Nous sommes très attachés au concept de co-innovation. » Avec l'entreprise neversoise Davi, par exemple, la start-up a conçu un système de projection immersive dans le but de créer un simulateur de conduite pour l'Isat (Institut supérieur de l'automobile et des transports) de Nevers. « Nous travaillons actuellement sur la scénographie et la modélisation 3D de la Grange de Beauvais afin de développer leur offre touristique. » Afin de soutenir la croissance de son entreprise, Yannick Davouse projette d'ouvrir dans les prochains mois un bureau commercial à Paris et à Troyes.

STÉPHANE BOURDIER

La démarche commerciale en question

EN COLLABORATION AVEC GUILLAUME PETITJEAN, DIRIGEANT DES ENTREPRISES DIJONNAISES DE CONSEIL EN STRATÉGIE COMMERCIALE SUXECO ET 1^{ÈRE} GÂCHETTE.

Comment répondre au stress ?



Une source de stress vient du sentiment de ne pas être écouté. Ceci est vrai dans les rapports professionnels (hiérarchie, collègues, collaborateurs, associés...), dans un couple, ainsi qu'à l'échelle d'un pays. Le sentiment de ne pas être entendu est l'une des principales sources de tension. La fracture et le malaise actuels trouvent leurs origines dans la perte de liens avec les responsables politiques. L'idée que tous se valent est de plus en plus répandue. Leurs carrières semblent primer sur leurs convictions et leurs engagements. La conséquence, c'est que l'individu ne se sent plus écouté. Cet abandon est source de stress, car il se sent dépossédé de son pouvoir de décision, avec un avenir qui semble lui échapper. Pour revenir à la relation entre deux personnes, notamment lors d'un rendez-vous, en nous donnant le temps de nous poser, de nous adapter, écouter permet de diminuer notre stress. C'est également le cas pour notre interlocuteur, qui dans la mesure où l'on s'intéresse à lui, se sent entendu, donc rassuré. Qu'il s'agisse d'un rendez-vous professionnel ou personnel. Il faut néanmoins un préalable, pour que l'envie d'échanger soit initiée et que le dialogue s'installe. Dans le cadre professionnel, il est recommandé de préparer une présentation qui en deux minutes maximum aura généré chez notre interlocuteur l'envie d'aller plus loin. Si l'on prend un contexte plus personnel, dans le cadre d'une première rencontre, cette technique peut être transposée. Bien sûr, il ne s'agira plus de se présenter de la même façon, mais de savoir rapidement lancer la discussion, pour être en situation d'écoute. Se sentant écouté votre partenaire se détend et est plus apte à se livrer. Comme nous l'avons déjà vu, il s'agit toujours d'écoute active et nos questions en sont la clé, car elles montrent l'intérêt que nous portons à la personne avec laquelle nous échangeons. **En conclusion, l'écoute est un moyen simple pour répondre à des situations de stress. C'est du bon sens, cependant, cela doit être fait avec respect et honnêteté.**

► Pour votre entreprise, vous avez toujours souhaité Prévention, Protection, Accompagnement ? ◀

RIEN NE DEVRAIT ARRÊTER UN ENTREPRENEUR



Comme vous, je suis entrepreneur et avec mon équipe, nous restons à vos côtés pour vos chantiers !

Damien HEIMBACH, Agent général
40 bis, Avenue Victor Hugo à DIJON

03 80 69 14 83
dijon-monge@gan.fr



COLLECTIVITÉS

« Mon projet ? Transformer l'Esirem en Polytech Dijon »

École d'ingénieurs. Après cinq années à la direction de l'Esirem, Albert Dipanda repart à la tête de l'école d'ingénieurs dijonnaise pour un nouveau mandat. L'occasion de dresser un bilan de ses actions et d'évoquer ses projets pour l'avenir de l'établissement.



Albert Dipanda, directeur de l'Esirem. Photos de droite : la future extension du site dijonnais et le futur bâtiment au Creusot.



Le Journal du palais. **Finalment, si vous deviez faire un rapide bilan de ce premier mandat, que retiendriez-vous ?**

♦ **Albert Dipanda, directeur de l'Esirem.** On peut faire un bilan sur trois éléments. Le premier, c'est au niveau des effectifs. En cinq ans, nous avons doublé nos effectifs, ce qui est exceptionnel parce que sur le plan national, les écoles d'ingénieurs augmentent leurs effectifs tous les ans de 2 %. Le deuxième point, c'est sur la notoriété de l'école. En 2016, quand j'ai pris les commandes de l'école, l'Esirem était classée à la 92e place du classement de l'*Usine Nouvelle* (le classement le plus représentatif des écoles d'ingénieurs), en 2021 nous sommes à la 50e place. Il y a eu effectivement un vrai bond durant ces cinq années. Et le troisième élément c'est le fait que l'Esirem est rentrée dans un réseau prestigieux qu'est le réseau Polytech. En février, nous sommes en effet devenus école associée... Nous ne sommes pas

encore membre à part entière mais c'est quand même une intégration dans le réseau qui indique que ce dernier considère que nous avons les mêmes forces et les mêmes valeurs que les écoles qui s'appellent aujourd'hui Polytech. Enfin, j'ai créé un nouveau département robotique qui se trouve dans un autre site, au Creusot, faisant de l'Esirem une école multisites.

♦ **Comment expliquez-vous ce bilan plus que positif ?**

♦ Ce bilan exceptionnel s'explique par le fait que lorsque j'ai pris la tête de l'école, j'avais un vrai projet. J'étais déjà à l'école depuis une dizaine d'années et j'ai présenté un véritable projet de développement de l'école que j'ai ainsi mis en œuvre. C'est vrai que c'était la première fois qu'un directeur se présentait avec un projet et un certain nombre d'axes de développement. Mon projet était construit sur 18 points, ce qui m'a permis d'avoir une véritable feuille de route à suivre durant ce premier quinquennat. Mais ce développement de l'Esirem est aussi très implicitement lié au fait que Dijon est devenue métropole. Ainsi,

la collectivité a pu davantage montrer son intérêt pour l'enseignement supérieur et construire au sein même de la métropole un pool d'écoles d'ingénieurs important.

♦ **Aujourd'hui, vous êtes donc réélu à la direction de l'Esirem. Quel est votre nouveau projet de développement pour ces cinq prochaines années ?**

♦ Ce nouveau projet est un peu moins ambitieux que le premier, certes... Il faut dire que les cinq années que j'ai faites ont fait gagner entre 15 et 20 ans à l'école. L'Esirem a en effet connu un développement singulier et ce même au niveau national. Aujourd'hui, nous sommes passés dans une deuxième dimension, de la petite école d'ingénieurs à une grande école. Du moins on s'en rapproche puisque nous sommes partis de 365 élèves pour atteindre 750 élèves à la rentrée 2021. Dans les trois ou quatre ans à venir nous aurons atteint la barre symbolique des 1.000 élèves et nous serons vraiment devenus une grande école d'ingénieurs. Mon projet majeur est de faire en sorte que l'Esirem devienne Polytech

Dijon.

♦ **Qu'est-ce que cela apportera à l'établissement et à ses étudiants ?**

♦ Cela nous apportera une visibilité et une notoriété qui est sans aucune mesure avec celle que nous avons aujourd'hui. Nous rentrerons aussi dans un réseau de 15 écoles d'ingénieurs, 3.500 diplômés tous les ans et 90.000 alumni (des ingénieurs sortis de Polytech). L'Esirem, c'est aujourd'hui 1.500 alumni. Enfin, Polytech est un réseau prestigieux, ce qui ouvre des portes à nos futurs diplômés.

♦ **Aujourd'hui, vous faites déjà partie de ce réseau en tant qu'école associée, vous approchez bientôt les 1.000 élèves. Que faut-il de plus pour devenir Polytech ?**

♦ C'est le réseau qui juge que l'école est assez « importante » pour rentrer dans le réseau en tant que membre à part entière. Les écoles Polytech sont des écoles internes à des universités et qui ont entre 1.000 et 1.500 élèves. Le fait d'être école associée est déjà un premier pas puisque ça me permet d'assister au directoire des écoles Polytech, je par-

ticipe aux comités exécutifs et l'école participe aux assises du réseau. Enfin, nous bénéficions de certains avantages, notamment sur le plan international grâce aux partenariats mis en place par le réseau. On travaille aujourd'hui au sein du réseau pour leur montrer qu'on s'implique. Finalement, nous pouvons dire que nous faisons du lobbying au sein du réseau auprès de mes collègues directeurs afin de devenir Polytech Dijon dans les trois à quatre prochaines années.

♦ **Quel avenir envisagez-vous pour le site du Creusot ?**

♦ Nous avons sur ce site un soutien très fort de la part de la Communauté urbaine Le Creusot Montceau qui va nous mettre à disposition des locaux dans le site technopolitain qu'ils construisent actuellement. Nous aurons ainsi un peu plus de 2.000 mètres carrés pour nous développer. Nous aimerions ainsi avoir entre 180 et 200 élèves dans cinq ans, sur le site du Creusot.

PROPOS RECUEILLIS
PAR ANTONIN TABARD

Agroalimentaire. Pour sa quatrième édition, Food Use Tech abordera la thématique « À table demain : responsabilité, accessibilité, qualité », à travers des Trophées récompensant des start-up exemplaires sur ce sujet, ainsi qu'une série de tables rondes et keynotes.

Food Use Tech pense la consommation de demain

Dijon Créées par La FoodTech, les rencontres Food Use Tech, fêtent cette année leur quatrième anniversaire. L'évènement prendra place Salle Devosge, à Dijon, le jeudi 16 septembre. Au programme, des tables rondes, des keynotes et des trophées. Dès l'ouverture, Pierre Guez, président de La FoodTech Dijon Bourgogne Franche-Comté, accueillera les visiteurs pour introduire la journée, puis donnera la parole à Nordine Naam, strategist à Natixis, qui nous fera part d'une prise de hauteur sur la situation économique en matière d'alimentation. Après une première session de rendez-vous d'affaires et avant le déjeuner networking au Grand Hôtel La Cloche, un panel d'intervenants répondra à la problématique suivante : « Comment garantir la sécurité alimentaire et la qualité nutritionnelle pour tous ? ». Cette table ronde sera notamment composée de Christine Cherbut, chargée de mission auprès du Pdg de l'Inrae, de Jean-Philippe Porcherot, directeur général d'Atol



Depuis quatre ans, La FoodTech propose Food Use Tech, un évènement mêlant rencontres et conférences.

Conseils et Développement, Michaël Mottet, directeur général de La Révolution Champignon, et animée par Guillaume Joly du média *Les Horizons*. L'après-midi débutera avec une seconde table ronde traitant la question de l'impact des acteurs de la foodtech sur l'accessibilité ali-

mentaire. Tandis que Florent Simonneau, directeur marketing et commercial de Chronofresh, traitera la question de l'accessibilité pratique, Sophie Bergeret, head of strategy de la start-up Jow, abordera l'accessibilité financière. Nathalie Rolland, co-fondatrice de l'Association Agriculture Cellulaire France, évoquera quant à elle la question de l'accessibilité sociale et culturelle de l'alimentation. Cette table ronde sera suivie d'une deuxième session de rendez-vous d'affaires. Les lauréats des Trophées de l'Alimentation responsable, accessible, de qualité seront quant à eux dévoilés en fin de journée.

◆ *Food Use Tech, le jeudi 16 septembre, dès neuf heures à Dijon, Salle Devosge. Plus d'informations et réservations sur foodusetech.fr.*

Salon

TOUS EN SELLE POUR LA PREMIÈRE ÉDITION DE VÉLO&CO. Inédit à Dijon, Vélo&co est le premier évènement d'envergure en Bourgogne Franche-Comté consacré au vélo sous toutes ses formes et toutes ses pratiques ! Le salon comprendra un espace dédié aux marques et équipementiers, un pôle tourisme, un pôle santé et sécurité ainsi qu'un pôle mobilité urbaine. Novices, passionnés, pratiquants aguerris ou simples curieux, les visiteurs pourront assister à des démonstrations, des shows, des conférences... Mais aussi à des animations et ateliers, l'occasion de rencontrer et d'échanger avec des cyclistes professionnels.

◆ *Du 17 au 19 septembre, au Parc des expositions et congrès de Dijon. Plus d'informations sur veloandcodijon.com.*

Organisation

L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU MEDEF CÔTE-D'OR FÊTE SES 10 ANS. Pour sa 10e édition, l'Université d'été du Medef Côte-d'Or sera axée sur une thématique forte, passant un véritable message de soutien aux entreprises du territoire : encourager le rebond et valoriser les initiatives et l'énergie déployée pour maintenir l'activité économique. Parler d'« Effondrement et d'Émergence », c'est mettre en lumière les étapes qui transforment une épreuve en opportunité : la veille qui permet d'anticiper, la perception qui accompagne les décisions éclairées, et l'audace qui pousse à l'innovation et à la transformation.

◆ *Jeudi 9 septembre, à l'Écrin à Talant. Plus d'informations sur 2021.uemedef.com.*

en bref

ANNONCES IMMOBILIÈRES

TRANSACTION DROIT AU BAIL
GESTION COMMERCES RÉSEAU
ANNONCES IMMOBILIÈRES
GUIDE VENTE LOCAUX BIENS LOCATION
COMMERCIAUX BUREAUX ENTREPRISES

OPTIMISEZ L'IMPACT DE VOS ANNONCES IMMOBILIÈRES !

- Lectorat ciblé
- Visibilité récurrente
- Diffusion régionale
- Tarifs attractifs...

Fabrice GUILBERT
03 80 68 23 68
06 17 64 10 57
regiepublicitaire.jdp@forumeco.com
forumeco.com

Le Journal du Palais
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Notre force, créer du lien.

NOTRE SÉLECTION
en immobilier d'entreprise dans l'agglomération dijonnaise

CBRE|IMPACT
Membre indépendant du réseau CBRE
www.impact-cbre.fr

BUREAUX / ACTIVITE

DIJON SUD - A VENDRE
ZI Longvic

Situé sur un axe entrant / sortant de la ZI en sortie de rocade, un ensemble immobilier composé de :
- 5.555 m² environ de bureaux en R+1
- 560 m² environ de datacenter
sur un terrain de 20.600 m² environ clos.

Disponibilité : à convenir.

DPE Energie F (427 kWhép/m²/an) Ref 21.1593

CBRE|IMPACT
Membre indépendant du réseau CBRE
2 avenue de la Découverte
21000 DIJON
dijon@cbre.fr
03 80 51 71 71

Opinions

Les heures supplémentaires exonérées de charges patronales

CONFÉDÉRATION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (CPME)

Alors qu'un débat s'installe, il est utile de rappeler que le pouvoir d'achat des salariés a progressé en France en 2020 et ce, alors même qu'une grande partie de l'économie fonctionnait au ralenti et que les entreprises connaissaient les pires difficultés.

Si aujourd'hui la crise sanitaire semble marquer le pas, de nombreuses entreprises sont fragilisées et un grand nombre d'entre elles vont devoir rembourser les prêts et reports de charges sociales et fiscales consentis par l'État. De surcroît, certains secteurs continuent à souffrir d'une baisse d'activité accentuée par la mise en place du pass sanitaire.

Pour autant, on ne peut que se réjouir des bonnes perspectives économiques globales

même si le redémarrage pourrait être freiné par la hausse du prix des matières premières et par les difficultés grandissantes des entreprises qui peinent à recruter.

Dans ce contexte, l'augmentation de salaires doit rester de la responsabilité de chaque entreprise dans le cadre des négociations menées par les branches professionnelles.

Ceci étant dit, il est clair que les entreprises qui le peuvent cherchent à améliorer leur attractivité, à récompenser et fidéliser leurs salariés, tout en attirant des compétences extérieures. Il est donc probable que la pénurie de compétences se traduise mécaniquement par une augmentation des salaires.

Pour autant, il est à craindre que cela ne suffise pas pour faire face à la pénurie de

compétences qui ne s'explique pas simplement par des facteurs conjoncturels mais également par des raisons structurelles. Aussi, et pour concilier à la fois le besoin de main d'œuvre des entreprises et la volonté de voir progresser le pouvoir d'achat, la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) propose de réactiver la suppression des charges patronales sur les heures supplémentaires.

François Asselin, président de la CPME, a d'ailleurs porté cette proposition lors de sa rencontre avec le Premier ministre Jean Castex, le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, et la ministre du Travail, Elisabeth Borne, prévue le 2 septembre à l'Hôtel Matignon.

Lettre ouverte à la présidente de région

SYNDICAT FORCE OUVRIÈRE CONSEIL RÉGIONAL FRANCHE-COMTÉ BOURGOGNE

Notre syndicat Force Ouvrière conseil régional Franche-Comté Bourgogne est farouchement opposé au passe sanitaire qui est entré ou qui va entrer en vigueur pour accéder à certains lieux dont notamment le lieu de travail pour de nombreux salariés.

Pour l'heure, cette obligation concerne dans notre collectivité les agents du site de Châteauneuf, ceux du Creps et certains agents des lycées et du siège dans le cadre de leurs missions.

Notre syndicat souhaite par ce courrier vous interpellé sur cette mesure qui va encore constituer une division de plus dans le monde du

travail, à savoir les agents qui auront le droit de travailler et donc de vivre et ceux qui seront exclus du travail et donc de « crever » !

Vous êtes à la tête d'une collectivité employant environ 4.000 agent(e)s mais aussi et surtout une femme politique élue et à ce double titre il est important de connaître votre position concernant le passe sanitaire et notamment celle que vous tiendrez face au personnel ne satisfaisant pas les obligations de cette loi absurde. Sanction comme le préconise la loi ou bienveillance dictée par le bon sens et l'humanisme !

Vous avez depuis le début de la crise sanitaire

pris des décisions de protection des agents que nous avons à plusieurs reprises saluées, notamment concernant la protection des agents vulnérables. Aujourd'hui, notre syndicat se doit de combattre une loi qu'il juge des plus iniques et ne se privera pas de mener cette lutte en tout lieu où ces mesures discriminantes et liberticides seront mises en place.

D'ores et déjà, nous déposons un préavis de grève puisque certains de nos collègues sont soumis à cette obligation du passe sanitaire. Il est de notre devoir d'afficher notre solidarité envers ces personnels pour obtenir l'abrogation de cette loi discriminante et liberticide !

Le regard de Faro



L'édito

PAR ANTONIN TABARD

La culture fait sa rentrée



Alors que l'été a laissé place à la rentrée la semaine dernière, la culture s'est elle aussi déconfinée pour entamer une nouvelle saison culturelle. L'occasion de revenir sur ces derniers mois de crise sanitaire et de prendre le pouls du secteur, auprès des acteurs régionaux. Déterminés à oublier cette période particulièrement compliquée, tous se sont adaptés et ont été toujours plus créatifs pour pouvoir proposer de l'inédit et faire rêver, mais surtout retrouver un public qui a tant manqué aux artistes et à l'ensemble des acteurs de la culture.

À travers un dossier spécial de 16 pages à découvrir dans cette édition, le Journal du Palais est parti à la rencontre de ceux qui vivent et font la culture en Bourgogne Franche-Comté pour mieux comprendre les enjeux de cette reprise et partager avec vous les nouvelles programmations des établissements bourguignons et franc-comtois.

Le coin bouquins

CONSTRUIRE PLUS VITE LA VILLE DURABLE.



À l'heure où s'accroissent les mutations économiques, sociales, technologiques et environnementales, la ville apparaît comme le réceptacle de tous ces changements. Face à l'urgence climatique, sociale et, depuis peu, sanitaire, il est plus que jamais nécessaire de s'atteler au grand chantier que constitue la

fabrication de la ville durable. Ne plus construire comme avant, mais pour aujourd'hui et pour après. Questionner nos habitudes et nos manières de faire. Coopérer entre entreprises, universités, techniciens, élus et habitants. Accompagner les territoires dans leur transition. Imaginer des solutions nouvelles et innover collectivement. Ces principes d'action ont guidé le travail mené par l'association Rêve de scènes urbaines depuis sa création en 2016.

♦ Éditions Eyrolles, 176 pages, 25,50 euros.

(RE)DONNER DU SENS À SON MANAGEMENT.



Mener rapidement un projet à son terme, obtenir une pleine adhésion, débloquer une situation complexe... Pour réaliser ces objectifs, le manager doit être capable de communiquer efficacement avec ses collaborateurs et de délivrer un message authentique et fort de sens. Or, trop souvent, les

malentendus, les blocages inutiles et les ressentis passés sous silence aboutissent à une forme «d'aveuglement collectif», responsable de 80% des échecs. Cet ouvrage présente les outils qui vous permettront de détecter les non-dits bloquants et de dénouer les conflits larvés pour libérer une parole constructive au sein de votre organisation. À l'appui de nombreuses expériences en entreprise, l'auteur démontre que la révélation et l'utilisation subtile de ces «non-dits» constituent un facteur essentiel de réussite. Simple et pragmatique, ce livre présente une véritable méthode pédagogique qui permettra à tout manager de renforcer ses capacités à décider, faire et convaincre..

♦ Éditions Gereso, 139 pages, 20 euros.

PUBLI-RÉDACTIONNEL

» Harmonie Mutuelle, plus que jamais aux côtés des entreprises

Aujourd'hui plus que jamais, avec les impacts de la crise sanitaire, les entreprises jouent un rôle essentiel dans la lutte contre les nouvelles fragilités dans les territoires et dans les parcours de travail et de vie. C'est pourquoi Harmonie Mutuelle s'engage toujours plus fortement à leurs côtés, pour agir ensemble dans l'intérêt collectif et les accompagner dans la protection et le développement de leur potentiel humain.



« En Bourgogne-Franche-Comté, Harmonie Mutuelle accompagne 5 500 entreprises dans leur réussite, dans la préservation de l'emploi sur les territoires, ainsi que dans la protection et la valorisation de leur potentiel humain. Pour cela, Harmonie Mutuelle s'engage concrètement et activement sur le terrain : partenariats avec les principaux acteurs de la vie économique du territoire (CCI, CMA, CPME, Medef...), événements autour de la QVT avec et pour les dirigeants d'entreprise, actions prévention en entreprise... »

Olivier Chevrier,
Directeur Région
Bourgogne-Franche-Comté,
Harmonie Mutuelle.



PROTÉGER VOS COLLABORATEURS, PREMIER NIVEAU DE BIEN-ÊTRE

Pour une entreprise, s'assurer que ses salariés et dirigeants se sentent en sécurité, protégés, sereins est une première étape fondamentale vers leur bien-être. Et la plus simple ! La complémentaire santé, métier cœur d'Harmonie Mutuelle, permet ainsi aux salariés et à leur famille de

ne pas renoncer à des soins pour des questions de budget et de bénéficier de services complémentaires (actions prévention santé, assistance...). Pour aller plus loin, l'entreprise peut mettre en place des solutions de prévoyance afin de couvrir ses salariés en cas d'arrêt de travail, d'invalidité, d'accident du quotidien, de dépendance ou de décès. Au-delà du domaine de la protection, l'entreprise peut ouvrir d'autres horizons à ses collaborateurs. L'épargne-retraite va dans ce sens. Parce qu'elle associe les salariés à sa réussite économique, elle constitue un outil efficace de motivation et de fidélisation. Cette solution est un véritable atout pour attirer des talents, tout en offrant de nombreux avantages financiers, sociaux et fiscaux.

RENFORCER LE POTENTIEL HUMAIN, LEVIER DE PERFORMANCE

Pour s'adapter aux besoins évolutifs de leurs clients et rester compétitives, les entreprises sont contraintes de se transformer rapidement, et parfois de manière importante. Cela génère des tensions à tous les niveaux, avec des conséquences directes sur les personnes et la performance sociale et économique. Entrepreneur du mieux vivre, résolument engagé

pour la qualité de vie au travail (QVT), Harmonie Mutuelle propose aux entreprises son expertise en santé et prévention, sur les risques psychosociaux, l'employabilité et la gestion du capital santé. Elle a notamment déployé la solution « Harmonie Potentiel Humain™ », un diagnostic scientifique complet et concret pour mesurer et maximiser l'énergie des salariés. Cet outil innovant intègre un large éventail de solutions pour aider les entreprises à conjuguer performance sociale et économique, parmi lesquelles le programme « La santé gagne l'entreprise » ou sa démarche en faveur de la santé des dirigeants.

CONSTRUIRE L'ENTREPRISE ET LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN

Parce qu'Harmonie Mutuelle entend agir à un niveau plus global, au-delà de l'entreprise elle-même, elle est devenue Entreprise Mutualiste à Mission le 6 juillet 2021. Sa raison d'être – « Agir sur les facteurs sociaux, environnementaux et économiques qui améliorent la santé des personnes autant que celle de la société en mobilisant la force des collectifs » – couvre de nombreux domaines d'intervention liés aux entreprises, comme le milieu ou les conditions de travail. Construire la société de

Construire la société de demain, c'est aussi imaginer le futur de l'entreprise.

demain, c'est aussi imaginer le futur de l'entreprise. Harmonie Mutuelle met ainsi en place sur tous ses territoires des Lab' Entreprises pour permettre aux chefs d'entreprise et aux entrepreneurs d'échanger, de témoigner et de partager avec leurs pairs et des experts des solutions innovantes, solidaires et collectives. Enfin, construire demain, c'est semer les graines dès aujourd'hui. C'est pourquoi Harmonie Mutuelle est engagée dans des fonds de soutien aux entreprises, à l'image du Fonds « Harmonie Mutuelle Emplois France », créé en 2020 pour accompagner durablement les entreprises cotées ou non (TPE, PME et ETI) dans la création et la sauvegarde des emplois dans les territoires.

 **Harmonie mutuelle**
GROUPE **vyv**
AVANÇONS collectif



Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, n° SIREN 538 518 473, n° LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Crédit photo : Getty Images

SPÉCIAL CULTURE

CORONAVIRUS : la culture en voie de guérison



Ersatz à l'ABC.

LAURENT GUIZARD

TEXTES DU DOSSIER : MILITINE GUINET

Culture outragée, culture brisée, culture martyrisée mais plus que jamais déterminée. Depuis le début de l'année 2020, le monde de la culture vit au rythme des annonces du gouvernement pour contenir la pandémie de coronavirus. Dans un premier temps, le 29 février, ce sont les rassemblements de plus de 5.000 personnes en milieu confiné qui ont été interdits, puis ceux de 1.000 personnes le 8 mars. Le véritable électrochoc s'est produit le 13 mars 2020 avec la publication d'un arrêté ban-

nissant cette fois les rassemblements de plus de 100 personnes. Depuis, le secteur qui emploie 670.000 personnes en France et représente près de 2,3 % du PIB, est maintenu en vie, sous perfusion, grâce au soutien de l'État, à son chevet depuis l'apparition du virus. Malade, la culture souffre depuis plus d'un an des fermetures, jauges sanitaires imposées mais aussi des annulations et du manque de public. Un symptôme aggravé par le pass sanitaire qui décourage majoritairement les spectateurs. Le quotidien du secteur est aussi empoisonné par le manque de visibilité et la perte de sens. Les artistes, eux, privés de relation avec le public, élément vital pour eux, commencent à être lassés d'attendre des jours meilleurs...

Après cet été pluvieux et gangrené par la crainte de la survenue d'une nouvelle vague et d'un énième variant, tous les acteurs du monde culturel voient dans la saison qui s'apprête à débiter, une bouffée d'oxygène. Leur remède pour survivre ? S'adapter. Être plus créatifs encore, se renouveler, proposer de l'inédit et surtout, faire rêver.

LE MORAL DES TROUPES À RUDE ÉPREUVE

Le monde des arts, sévèrement touché par le coronavirus, fait face à une perte de sens au fur et à mesure que les mesures sont annoncées. En juin dernier, bien avant l'instauration du pass sanitaire, le spécialiste de l'emailing et du marketing, Sendethic, a publié une enquête sur le moral des acteurs du secteur culturel. Plus de 270 personnes du secteur

(artistes, producteurs, représentants d'institutions culturelles...) ont été interrogées. L'enquête révèle que la majorité des professionnels (81 %) sont convaincus du retour du public. Autre donnée importante : 54 % des sondés pensent que le retour du public va prendre du temps. L'enquête montre par ailleurs que 67 % des acteurs se sentent « frustrés », 61 % se disent « épuisés » et 28 % s'estiment « pessimistes ».

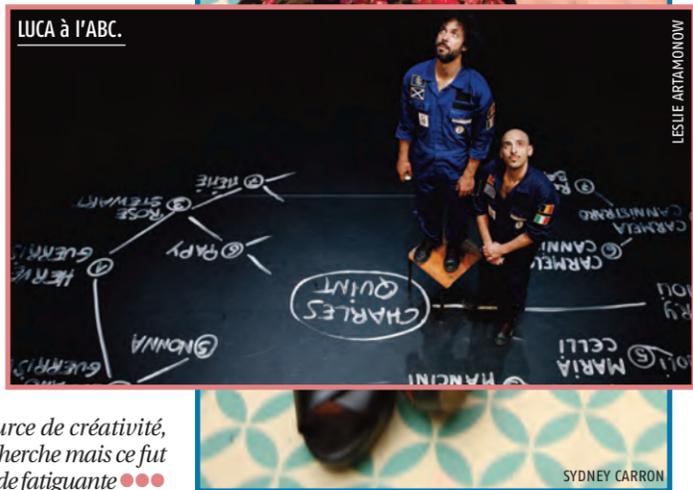
Une tendance qui s'observe aussi chez les professionnels de la région Bourgogne Franche-Comté. « À la Minoterie (Dijon) cette crise a été vécue de manière très particulière car ce lieu ne défend pas uniquement des spectacles terminés, l'accueil de répétitions, résidences et stages fait aussi partie de notre activité. Si nous avons malgré tout essayé de continuer les actions autant que possible, cela s'est fait dans des conditions moins optimales qu'en temps normale puisque nous avons joué en dehors de nos murs, dans des écoles, des Ehpad, donc dans des salles pas forcément conçues ni équipées pour. Imaginer des formats permettant de contourner les interdictions de recevoir du public a été réjouissant et source de créativité, d'inventivité et de recherche mais ce fut néanmoins une période fatigante »



Olivia Ruiz, sur les Scènes du Jura.



Through the Grapevine (cirqonflex).



LUCA à l'ABC.

LESUE ARTAMONOW

SYDNEY CARRON

●●● avec un rythme d'adaptation et des changements de situation fréquents. Nous sommes à nouveau inquiets pour la rentrée. Présent au Festival d'Avignon en début d'été, j'ai pu constater avec mes confrères, la frilosité du public à assister aux spectacles. La crainte d'un cluster plane quasiment partout. Quoi qu'il en soit, nos interrogations sont multiples : est-ce que le spectacle vivant va retrouver sa place dans les sorties ? Le pass sanitaire sera-t-il un frein ? On va devoir redoubler d'invention, créer du désir », témoigne Christian Duchange, directeur. Son confrère de la Vapeur (Dijon), Yann Rivoal, parle quant à lui de « douche froide » avec le souvenir amer d'un dernier concert « avant-covid » qui n'aura finalement pas eu lieu : « Izia devait se produire le 12 mars 2020 à guichets fermés, soit 1.200 personnes attendues. Mais une jauge de moins de 1.000 personnes nous a été imposée. L'artiste a bien voulu se produire deux fois pour réduire la jauge mais nous avons quand même dû annuler le concert suite aux annonces communiquées entre-temps qui ne permettaient plus ces demi-jauges. Quelques jours après, on nous annonçait le confinement strict. Une période compliquée où nous traquions les informations tout en restant optimistes. Puis, fin août quand on a appris les conditions d'accueil du public à l'automne 2020, nous avons tout fait pour adapter les concerts au format assis et on a tenu comme ça jusqu'au deuxième confinement d'octobre où nous avons encore dû fermer... Moralement, on est passés par toutes les phases, incompréhension, abattement, espoir... ».

UN SENTIMENT D'INJUSTICE

« La fermeture lors du deuxième confinement a été vécue comme une injustice : pourquoi avons-nous dû fermer alors que

nous avions un protocole sanitaire stricte ? Un amalgame culturel a été fait : pourquoi une salle de spectacle de 200 places avec des spectateurs espacés et des règles précises serait plus dangereuse que les transports en commun ? Nous sommes suspendus aux annonces. On craignait que le pass sanitaire soit étendu à nos activités car lors de la réouverture, le 19 mai, nous avons reçu de nombreux appels de personnes souhaitant savoir s'il était exigé. Quand nous leur disions que non, beaucoup nous répondaient que si ça avait été le cas, ça aurait été rédhibitoire pour assister à un spectacle ici. Maintenant que les règles ont changé, nous craignons pour la rentrée. Ces nombreuses mesures, qui évoluent, changent, auxquelles nous devons nous adapter finissent par nous épuiser. Nous pouvons également dénoncer un manque d'anticipation de la part du gouvernement : une saison ne se programme pas du jour au lendemain, tout comme l'accueil d'un public », s'inquiète Hortense Bourguignon, directrice de l'Écrin à Talant. Du côté de l'Association bourguignonne culturelle (ABC), la crise sanitaire a un impact sur le moral des équipes : « beaucoup ont eu l'impression de travailler pour rien, cette période d'incertitudes s'est révélée épuisante tant physiquement que moralement », confie Simon Lépine, membre du collectif de direction et responsable de la communication. Si l'équipe de l'ABC avait retrouvé son optimisme ●●●

« En France, le secteur culturel représente près de 2,3 % du PIB et génère 670.000 emplois. »

Exposition « Les Outils » à la Minoterie.



ROXANNE GAUTHIER PHOTOGRAPHE



L'ÉCRIN

Salles & spectacles

L'ÉCRIN VOUS
INVITE À FÊTER
SA NOUVELLE
SAISON 21/22

MARDI 21
SEPTEMBRE
2021

ENTRÉE LIBRE & GRATUITE

INVITATION

18H À 19H30

COMPAGNIE DU CLAIR OBSCUR

ART DE RUE EN
DÉAMBULATION SUR LE
PARVIS DE L'ÉCRIN

18H30

COMPAGNIE MANIE

SPECTACLE
DE CIRQUE «CONFIDENCE
D'UN ACROBATE» SUR
LE PARVIS DE L'ÉCRIN

20H

SPECTACLE
OFFERT

ANDRÉA BESCOND

«LES CHATOUILLES»
INSCRIPTION OBLIGATOIRE
VIA LECRIN.TALANT.FR



Ville de
TALANT

lecrin.talant.fr



propulse

AKZAK (CDCN Art danse).



LAURENT PHILIPPE

●●● en début d'été, les inquiétudes quant à la crise sanitaire ressurgissent. « Les chiffres de la pandémie nous laissent penser que le déconfinement a peut-être été trop brusque. Nous voulons à tout prix éviter de revivre deux saisons pareilles. »

Pour le Dancing CDCN Art danse (Dijon), ces deux dernières saisons ont particulièrement été affectées. Son directeur, Frédéric Séguette en a pris la tête en janvier 2019. Il revient sur des projets « stoppés dans leur élan » en 2020 puis 2021. « Nous avons dû annuler deux éditions de Art Danse. L'impact psychique a été considérable surtout pour la jeune équipe que nous sommes. Le sentiment de faire et défaire n'a pas été des plus facile à vivre. »

« ON N'OSE PLUS ÊTRE OPTIMISTES »

Les circassiens de CirQ'ónflex ont eux aussi perdu leur sourire : « la vaccination donne de l'espoir mais nous avons appris à nous méfier désormais. Depuis le début de cette crise, à chaque fois que nous étions confiants, ça s'est mal passé, nous sommes donc plus prudents. On n'ose plus être optimistes. À cela s'ajoute le sentiment de vide. Beaucoup d'entre nous avons eu, à un moment, l'im-

sion, l'amour du public... mais la culture est aussi touchée par une vague de reconversions et ce n'est sans doute pas terminé. Nous sommes cependant conscients des efforts qui ont été faits par l'État pour nous soutenir, les aides nous ont réellement permis de résister financièrement. Tant que l'État et les collectivités nous soutiennent, nous ne sommes pas en danger immédiat mais il faut tout faire pour retrouver une situation normale avec un public présent pour ne plus dépendre des subventions. Nous craignons que la situation s'éternise », se préoccupe Natan Jannaud, directeur de CirQ'ónflex qui appréhende également les prochaines élections présidentielles. « Tous les candidats à la présidentielle n'auront pas forcément la même vision de l'importance de la culture, ce qui pourrait mettre à mal la politique de soutien au monde culturel. On a beaucoup à perdre, ou à gagner des résultats de cette prochaine échéance électorale. »

DES EFFORTS BALAYÉS PAR LES ANNONCES

Au Moloco d'Audincourt, ancien cinéma métamorphosé en salles de concerts depuis 2012, les équipes sont elles aussi dans l'impasse : « on a imaginé de nombreuses choses à mettre en place pour maintenir nos activités et l'accueil du public mais à chaque fois, ces efforts ont été balayés par les annonces et les consignes sanitaires qui ne le permettaient pas. En effet, nous avions prévu de proposer des concerts assis en début d'année en installant des gradins qu'on a loués afin d'avoir une scène panoramique, nous nous étions également proposés pour accueillir un concert-test... mais rien n'a pu voir le jour. Tout a dû être démonté. Nous sommes malgré tout restés ouverts pour accueillir des résidences d'artistes, nous avons pu maintenir quelques actions cul-

« 61 % des répondants à une enquête issus du monde culturel se disent "épuisés" par la crise sanitaire. »

Source : Sendethic

pression de plus savoir ce qu'on faisait là. On s'est tous demandés si ça valait encore le coup. On s'est finalement raccrochés à ce qui nous faisait tenir, c'est-à-dire notre pas-



ANNE-LAURE

La ronde (CDCN Art danse).

LES COMPORTEMENTS D'ACHATS DE BILLETTS BOUSCULÉS

Le temps où les spectateurs réservaient leurs places des mois à l'avance semble révolu. De nombreux acteurs du secteur culturel remarquent un changement des habitudes de consommation depuis la survenue de la pandémie. « La situation sanitaire étant tellement incertaine, que la majorité réserve à la dernière minute. Cela s'explique en partie parce que les gens en ont marre de devoir annuler et procéder à des démarches pour se faire

rembourser. Une autre problématique découle de ce phénomène : pour certains artistes, jouer devant une salle à moitié vide ne motive pas vraiment et cela peut se ressentir du côté des spectateurs », livre Pauline Pobès [Moloco, Audincourt]. La directrice de L'Écrit à Talant partage le même constat : « les modalités d'achat ont changé, il va falloir s'adapter au fait d'avoir de moins en moins de visibilité sur l'achat de billets ».

MOLOCO



entre cour
danse et création
et jardins
dans l'espace public 2021

Jardins de Barbirey
4 et 5 septembre

Dijon & métropole
18 et 19 septembre
2 et 3 octobre

Infos & réservation
07 78 63 44 15
www.ledancing.com

LEDANCING
CDCN

turelles hors de nos murs mais beaucoup de nos événements ont dû être annulés et ça a énormément pesé sur le moral de l'équipe et des artistes», énumère Pauline Pobès, chargée de communication.

Nicolas Royer, directeur de l'Espace des Arts de Chalon-sur-Saône en est convaincu : « un spectacle est fait pour rencontrer un public. Notre but à tous dans le monde de la culture est de nourrir les imaginaires et de faire travailler les artistes. Nous vivons une période très complexe depuis plus d'un an, nous avons tous très hâte de retrouver une activité aussi normale que possible ».

LA PEUR DU VIDE

« L'absence est le plus grand des maux », écrivait Jean de La Fontaine dans ses Fables. Et c'est justement ce qui inquiète les acteurs du secteur. À la mi-juillet, à seulement quelques jours de l'entrée en vigueur du pass sanitaire dans les lieux de culture, ces derniers attendaient encore les décrets d'application. Une mesure qui a suscité de nombreuses craintes et interrogations. Nombreux sont ceux qui ont l'impression d'être abandonnés sans mode opératoire à suivre pour la mise en place du précieux sésame. « On s'attendait à y être soumis mais nous ne pensions pas qu'il serait exigé si tôt. Une fois de plus, cette mesure a été annoncée à la dernière minute. Pourtant, on connaissait l'existence du variant Delta, sa contagiosité et sa dangerosité. On savait les risques de la propagation de ce variant sur l'économie, alors pourquoi avoir attendu la mi-juillet pour l'exiger ? Nous n'avons pas immédiatement eu de consignes sur lesquelles se baser pour sa mise en place, tout s'est fait avec beaucoup de latence. Ce pass est surtout une menace sur la fréquentation de nos lieux. Le pass sanitaire risque, au moins dans

ILS ONT DIT :

« Le sentiment de faire et défaire n'a pas été des plus faciles à vivre. »

Frédéric Séguette, Dancing CDCN Art danse, Dijon

« Le pass est surtout une menace sur la fréquentation de nos lieux [...] Quoiqu'il en soit, on ne s'attend pas pour l'instant aux fréquentations d'avant-covid. »

Yann Rivoal, La Vapeur, Dijon

« C'est tellement terrible pour un artiste de ne pas pouvoir s'exprimer. »

Nicolas Royer, L'Espace des arts, Chalon-sur-Saône

un premier temps, de constituer un frein pour le public. On espère vivement que les spectateurs réussiront à dépasser cette appréhension. Quoiqu'il en soit, on ne s'attend pas pour l'instant aux fréquentations d'avant-covid », se soucie Yann Rivoal (La Vapeur, Dijon).

« Il est assez étonnant que nous devions contrôler des données médicales sans être ni assermentés ni formés. Vérifier les pass va engendrer des tensions pour lesquelles nous serons en première ligne. Notre métier est de proposer un show, pas d'être dans le sur-contrôle », interpelle Hortense Bourguignon (L'Écrin, Talant).

« On a encore du mal à se projeter sur la réticence ou non des publics à assister à des concerts avec la mise en place du pass. Ce qui nous inquiète le plus, c'est le protocole contraignant qui va avec. L'autre point négatif, c'est qu'il va nous faire endosser un rôle de police. D'un autre côté, si ce pass peut nous permettre d'assister aux concerts en étant debout et sans masque, ce serait une très bonne nouvelle », modère Pauline Pobès (Le Moloco, Audincourt).

DU PERSONNEL ET DES COÛTS SUPPLÉMENTAIRES

Si la Rodia à Besançon a accueilli le deuxième concert-test de France le 8 juillet dernier avec 700 spectateurs debout, masqués, vaccinés ou testés négatifs 48 heures avant le concert, celle-ci demeure néanmoins dubitative concernant le pass sanitaire. « Certes, le pass sanitaire permet des jauges de public plus importantes mais il demande par ailleurs plus d'effectifs pour son contrôle. Pour l'organisation du festival Détonation qui aura lieu du 23 au 25 septembre, nous allons devoir tripler nos effectifs notamment pour garantir un accueil fluide des festivaliers », annonce Emmanuel Comby, directeur. Une augmentation des



effectifs et donc, des coûts. Concernant la réticence éventuelle du public, il est plutôt confiant : « on ne s'attend pas forcément à faire une saison facile même si, notre concert-test a montré que les participants n'avaient pas de réticences. Malgré cela, le public peut hésiter à assister à des rassemblements : cette pandémie a été un énorme choc psychologique chez certains individus pour qui sortir et se mêler à la foule est devenu anxiogène. L'impact de cette crise sur le lien social peut à l'inverse, nous aider à faire le plein. Un point est certain, notre but est de rassembler autour de l'art ». Nicolas Royer (Espace des arts de Chalon-sur-Saône) est lui aussi partagé : « cette mesure risque de créer une société à deux vitesses ce qui n'est pas souhaitable. Personne ne peut trouver ça positif dans le sens où l'on aimerait tous que la responsabilité de chacun prenne le pas sur les contraintes. Néanmoins, le pass sanitaire et par extension, la vaccination, semblent être les seules solutions ». Dominique Pitoiset qui a pris ses fonctions de directeur de l'Opéra de Dijon en début

O 21
 D 22
 B
 Orchestre
 Dijon
 Bourgogne

orchestredijonbourgogne.fr
03 80 44 95 95

O
 D
 B

11 & 12 SEPTEMBRE
18H
Château de Bussy-Rabutin
Bussy-le-Grand

Mozart | Beethoven
**Nuit d'été
symphonique**

Orchestre Dijon Bourgogne
Direction musicale
Christoph Koncz
Soprano Sarah Aristidou

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

BILLETTERIE EN LIGNE
YURPLAN.COM
03 80 44 95 95
ORCHESTREDIJONBOURGOGNE.FR

●●● d'année, « respecte le point de vue de certains compatriotes même si le pass et la vaccination semblent indispensables. Nous devons en effet favoriser la politique vaccinale pour le plus grand nombre ».

LEUR COMBAT POUR FAIRE VIVRE LA CULTURE

Alors que les établissements culturels de la région dévoilent leurs saisons 2021-2022, ces derniers sont inquiets concernant les

« Moralement, on est passés par toutes les phases, incompréhension, abattement, espoir... »

Yann Rivoal, La Vapeur, Dijon

mois à venir. Une certitude les anime, la passion pour leurs métiers permet de dépasser les craintes. « Nous vivons cette crise terrible depuis plusieurs mois. Nous avons tout fait pour maintenir notre activité quitte à sortir de nos murs pour proposer des spectacles en milieux scolaires ou en Ehpad. Le spectacle Cabaret sous les balcons, premier spectacle à respecter les gestes barrière imaginé pendant le premier confinement et joué dans les Ehpad a par ailleurs connu un franc succès avec 25 dates. L'idée était de tout faire pour que l'art, essentiel selon nous, ne s'arrête pas. On voulait en effet continuer à nourrir les imaginaires, faire travailler les artistes... C'est tellement terrible pour un artiste de ne pas pouvoir s'exprimer. Aussi paradoxal que ça puisse être, pendant les périodes de fermeture au public, nous avons joué devant ●●●

CINÉMA : LE PASS PASSE BIEN



Depuis le 21 juillet, le multiplex Cap Vert à Quetigny, est comme de nombreux établissements, soumis à l'application du pass sanitaire. Une mesure qui semble avoir été très bien acceptée d'après son directeur, Pascal Vanin. « Notre priorité est la santé des publics et du personnel, c'est la raison pour laquelle, même si on exige le pass, on a décidé de conserver le port du masque, comme dans l'ensemble des établissements du groupe Pathé-Gaumont d'ailleurs. Pour contrôler la validité du pass, nous avons recruté deux agents, ce qui entraîne forcément des surcoûts. Le fait que le pass ne soit pas exigé aux moins de 17 ans est un avantage, la météo capricieuse de cet été également », commente-t-il, souriant.

Ce lieu inauguré en 1999 a connu une baisse de fréquentation avec l'entrée en vigueur du pass sanitaire mais les chiffres sont meilleurs qu'au niveau national : « quand ce pass a été annoncé, on savait qu'on allait perdre des

spectateurs pourtant la saison avait très bien démarré. On estime la perte à 40 % sur les premières semaines contre 70 % à l'échelle du pays. Il faut également préciser que jusqu'à la fête du cinéma, fin juin, nous ne pouvions ouvrir qu'en demi-jauges donc les chiffres sont difficilement comparables avec ceux de l'été dernier. D'autant plus que l'an dernier, à cette période, de nombreuses sorties avaient été déprogrammées compte tenu de la crise sanitaire. On reste cependant optimiste car de belles choses sont à venir. Kaamelott a d'ailleurs très bien fonctionné, le film a battu un record en France sur le nombre de préventes en avant-première et a réalisé un million d'entrées lors de sa première semaine de sortie. Les plateformes de streaming ne sont pas prêtes de nous concurrencer puisque nous proposons une qualité de projection qui va encore s'accroître dans les années à venir et qui sera forcément inaccessible chez soi. »

LE MOLOCO
ESPACE MUSIQUES ACTUELLES - PAYS DE MONTBÉLIARD

ALORS ON RE- DANSE

OCTOBRE → DÉCEMBRE 2021

SUIVEZ-NOUS SUR LEMOLOCO.COM |    

ESPACE DES ARTS
Scène nationale Chalon-sur-Saône

EMBARQUEZ !

1^{ER} VOYAGE : SEPT. À DÉC. 2021

THÉÂTRE | MUSIQUE | ARTS NUMÉRIQUES | DANSE | CIRQUE | CINÉMA

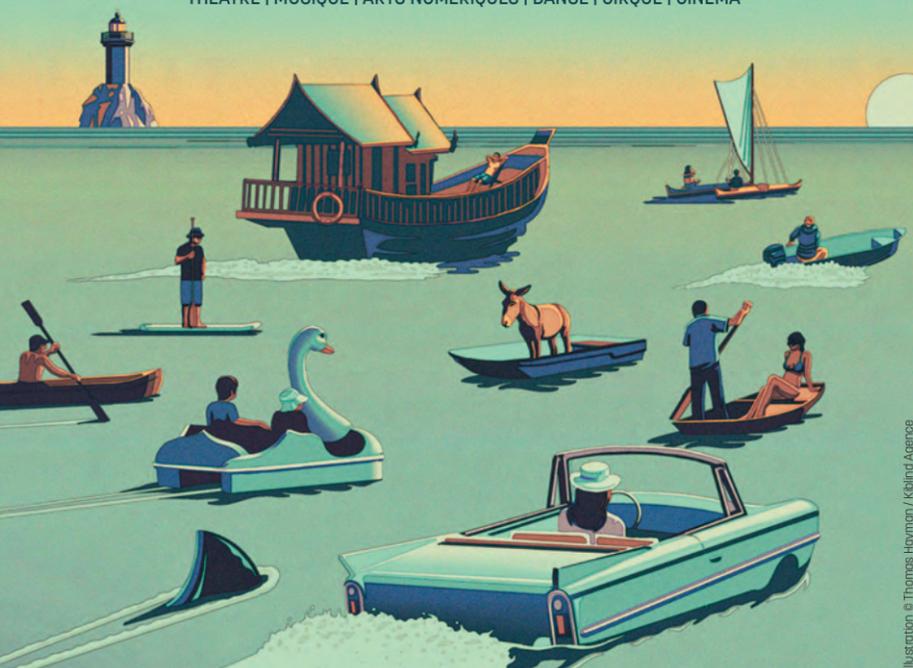


Illustration © Thomas Hayman / Kalina Agencies

ESPACE-DES-ARTS.COM

QUAND LES ACTEURS DU SECTEURS CULTURELS MUTUALISENT LEURS FORCES

En Bourgogne Franche-Comté, l'association Affluences met en relation les équipes artistiques et les lieux de diffusion afin de faciliter la circulation des productions du spectacle vivant. Plus d'une quarantaine de structures culturelles des huit départements régionaux sont regroupées dans ce réseau. « L'objectif commun des structures membres est de mettre en place une coopération mutuelle afin de promouvoir la création artistique et l'émergence de nouveaux talents en accordant une attention particulière aux formes innovantes et pluridisciplinaires. Chaque année, nous accompagnons financièrement la diffusion régionale d'une quinzaine de projets », explique Catherine Miraton, présidente du réseau. Subventionné par le Conseil régional, la Drac Bourgogne Franche-Comté ainsi que le Conseil départemental de Côte-d'Or, Affluences est née en 2019 avec la volonté d'accroître la visibilité des compagnies locales.



AFFLUENCES

AFFLUENCES

Scène de musiques actuelles

Dijon

lavapeur.com

LAVAPEUR

Concerts
Jeune Public
Conférences
Débats
Rencontres
Pratique musicale
...

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE
MINISTÈRE DE LA CULTURE
centre national de la musique
sacem
Crédit Mutuel
Dijon
Dijon métropole

LE D'JAZZ NEVERS FESTIVAL S'OFFRE UNE 35e ÉDITION

Après plusieurs mois de rendez-vous manqués, place enfin à la scène, aux artistes, aux émotions aux frissons... Pour ce 35e anniversaire, près de 120 artistes issus de la scène du jazz français mais aussi européen et international seront présents. Parmi les premiers noms, le contrebassiste Avishai Cohen, Michel Portal, Eve Risser, Kyle Eastwood... Un regard particulier sera également apporté à la jeune scène émergente. Le programme complet sera dévoilé au public le 17 septembre. « *Le jazz est une musique qui se vit en live, nous espérons donc que cette édition pourra avoir lieu dans les meilleures conditions. Nous sommes optimistes et déterminés. Nous avons aussi la volonté de toucher un public aussi large que possible* », confie Roger Fontanel directeur du D'Jazz Nevers festival. L'évènement accueille jusqu'à 10.000 personnes : « *on espère que le public sera au rendez-vous malgré les mesures sanitaires, c'est aussi la raison pour laquelle la politique tarifaire a été revue pour s'adapter* ».



Éve Risser et le Red Desert Orchestra

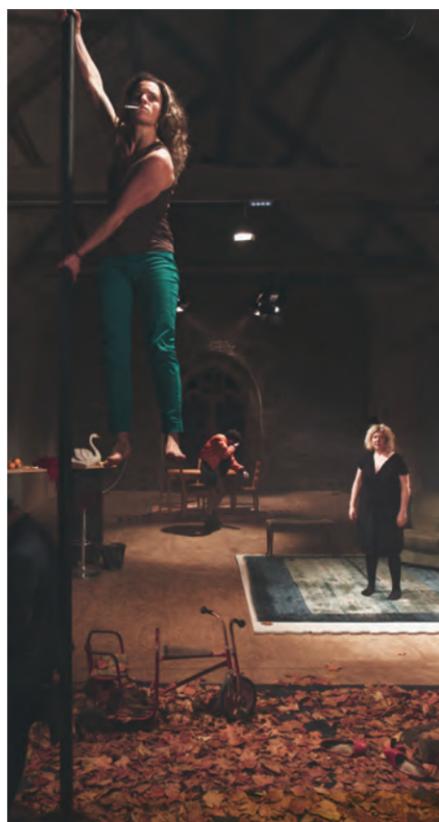
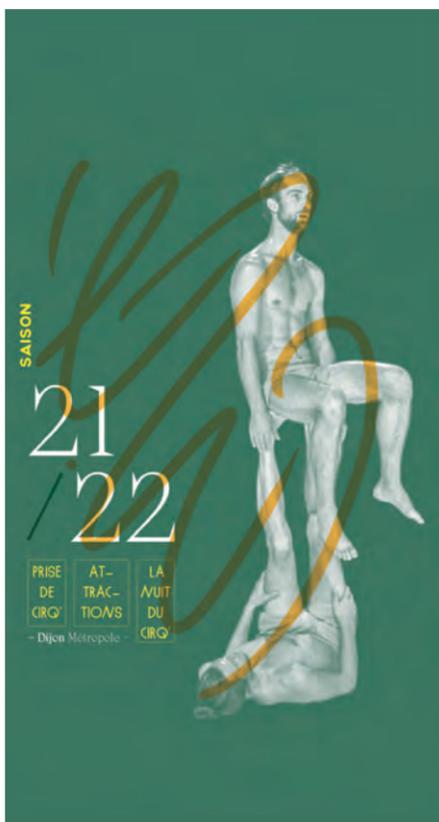
MARC CHESNEAU



Michel Portal.



Avishai Cohen.



SAISON 21/22 / CIRQUE CONTEMPORAIN / Dijon métropole
 Rémi Luchez / Johann Le Guillerm / Cie Rasposo / Cie XY / Alexander Vantournhout / Anomalie & / Martin Zimmermann / Cie Jérôme Thomas / Trio Faille / Cie Circoncentrique / Cie La Migration / Cirque Plein d'Air / Les Rois Vagabonds / Cie La Nour / Cie SCOM / Collectif vous revoir...



Tout le programme sur
WWW.CIRQONFLEX.FR

ILS ONT DIT :

« La culture fait rêver, c'est une bouffée d'oxygène. On voit bien que les Français ont été démoralisés en restant enfermés, on espère que le public sera au rendez-vous. Au-delà de l'importance de la culture dans nos vies, la France est connue pour son implication dans la culture, c'est à souligner. »

Pauline Pobès, *Le Moloco*, Audincourt

« Depuis le début de la crise, le monde de la culture a montré sa volonté assez stupéfiante de ne pas baisser les bras. »

Yann Rivoal, *La Vapeur*, Dijon

« La culture permet aussi de dédramatiser, par exemple lors de crises comme celle que nous vivons, elle pondère les peurs. »

Hortense Bourguignon, *L'Écrin*, Talant

Le Groupe Altin Gün à La Vapeur.



Lili Cros et Thierry Chazelle au Théâtre Gaston Bernard.



●●● On espère à tout prix pouvoir maintenir tous nos spectacles cette fois-ci. Nous sommes également très impatients de retrouver une activité avec moins de contraintes d'autant plus que *La Vapeur* est un lieu très apprécié du public dijonnais», exprime Yann Rivoal (*La Vapeur*, Dijon). Pour ne pas rompre le lien, *Le Moloco* d'Audincourt a proposé des captations de concerts en live depuis des monuments emblématiques de la ville proche de Montbéliard : « l'idée était de mettre en avant le patrimoine local et de l'associer à la musique. Nous avons également lancé une guinguette lors de l'été 2020 pour contourner la fermeture et permettre aux artistes de jouer, qui va perdurer face au succès rencontré ».

LA RENAISSANCE TEL UN PAPILLON

Pour représenter cette renaissance offerte par la crise sanitaire, le Théâtre Gaston Bernard utilise le papillon, symbole de la méta-

morphose par excellence. « Ce sera le signe fort de notre saison à venir car la culture, comme les papillons, est fragile mais tellement précieux », poétise sa directrice Catherine Miraton. Selon elle, « l'espoir perdure. On ne cache pas que les risques psychosociaux sont présents dans notre société et dans l'univers du spectacle vivant en raison des doutes nombreux mais ce qui nous anime est plus fort. Nous ressentons l'attente du public ».

Dominique Pitoiset (Opéra de Dijon) confie « repartir sur des bases prudentes pour cet automne » mais garantit que l'adaptation donnera le la de cette saison à l'Opéra.

Il parle également d'ouverture, « ainsi se nomment les premières pages musicales d'un opéra. Le compositeur y donne un avant-goût des thèmes que l'œuvre va déployer. Elle est à la fois un signe de la musique future, et déjà le début de sa présence. Une promesse qui commence ●●● »

Lisa Simone à L'Écrin à Talant.



« On craignait que le pass sanitaire soit étendu à nos activités car lors de la réouverture, le 19 mai, nous avons reçu de nombreux appels de personnes souhaitant savoir s'il était exigé. Quand nous leur disions que non, beaucoup nous répondaient que si ça avait été le cas, ça aurait été rédhibitoire pour assister à un spectacle. »

Hortense Bourguignon, *L'Écrin*, Talant

2021
2022

TGB Théâtre Gaston Bernard
Châtillon-sur-Seine

Accueil-billetterie
03 80 91 39 51
resa.tgb@wanadoo.fr
WWW.THEATREGASTONBERNARD.FR

HATILLONNAIS Côte d'Or
RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
Ville de Châtillon-sur-Seine

auditOrium
place Jean Bouhey

granD théâtre
place du Théâtre



Abonnez-vous!

opéra musique danse cirque théâtre musical
Opéra de Dijon **nouvelle saison**
2021 2022 opera-dijon.fr

Bellefleur 2021 - Licence L.P. 2010148, L.P. 2010150, L.P. 2010151, L.P. 2010152

ÉTUDIER ET SE CULTIVER

Plutôt méconnue, la mission culturelle du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous) est pourtant une mission historique. « La mission culturelle du Crous a notamment pour ambition de faciliter le vivre-ensemble. À l'heure d'un déconfinement que nous souhaitons durable, elle vise à créer ou à restaurer du lien et à inventer de nouvelles sociabilités de proximité. Notre mission a également pour effet de favoriser non seulement l'expression et l'épanouissement de chacun mais également de stimuler la création et la découverte au sein des activités qu'elle propose », présente Christine Le Noan, directrice générale du Crous BFC. Alain Douheret, responsable du service culturel du Crous ajoute : « La mission culturelle du Crous n'est pas destinée uniquement aux étudiants, la programmation des saisons est généralement pluridisciplinaire même si elle est fortement teintée cirque et théâtre. L'objectif est de cultiver la curiosité des étudiants. On sait aussi par de nombreuses études sur le sujet que la culture est un des premiers facilitateurs dans les études. Dans ce contexte si particulier, nos animations culturelles ont été perçues comme une bouffée d'air par les jeunes isolés largement impactés par cette crise. La culture permet l'éveil au monde mais elle est aussi génératrice de lien social et c'est plus que jamais essentiel ».



Concert performance « Perches-musiques et Mathématiques » au Petit théâtre de la Bouloie à Besançon.

La pièce « Téléphone-moi » au Théâtre Mansart à Dijon.



Concert « Quand Boticelli peignait avec du larsen » au Petit théâtre de la Bouloie à Besançon.

LIEUX CULTURELS DU CROUS BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ



**THÉÂTRE
MANSART**
DIJON



**THÉÂTRE
DE LA
BOULOIE**
BESANÇON

SAISON 21. 22

L'HOMME CANON
VEND. 17 SEPT. 2021 > 20H
SAM. 18 SEPT. 2021 > 16H
Rémi Luhez
En partenariat avec Cirq'Ônflex
dans le cadre du festival PRISE DE CIRQ'
AU THÉÂTRE MANSART

**LA MÉLODIE DE
L'HIPPOCAMPE**
JEU. 14 OCT. 2021 > 20H30
Cie Anomalie
En partenariat avec Cirq'Ônflex
AU THÉÂTRE MANSART

×
×
×
×
×
×

ENTRAILLES
VEN. 1^{ER} OCT. 2021 > 19H
Cie La Carotte
AU THÉÂTRE DE LA BOULOIE

DANS TES BRAS
JEU. 7 OCT. 2021 > 19H
Cie Fernweh
AU THÉÂTRE DE LA BOULOIE

●●● à se tenir à l'instant même où elle se formule. Elle est inaugurale : avec elle et en elle, le temps présent se laisse happer, aimer, orienter par l'avenir. Ouverture... l'Opéra de Dijon, comme tout lieu d'art et de création, a pour voca-

ce qu'il risque de devenir quand il devient une habitude, quand il se fige». Éprouvé par ces longs mois de fermeture forcée, l'Opéra dijonnais espère donc enfin renouer avec le « face-à-face » entre ses artistes et son

de l'existence, fait sens et communauté ».

UNE SAISON CULTURELLE TRÈS DENSE

Après deux saisons chaotiques, la saison culturelle s'annonce dense, en raison de nombreux reports. Par exemple, à l'Espace des Arts de Chalon-sur-Saône, on note 30 % de spectacles en plus par rapport à une saison normale. Christian Duchange, directeur de la Minoterie à Dijon fait le même constat : « la saison est très riche en raison des reports mais c'est également lié à la quantité d'offres proposées. En effet les artistes ont élaboré de nouvelles propositions pendant ces mois d'absence donc on assiste véritablement à une explosion des dos-

siers. Le fait que la Minoterie soit bien identifiée en France mais aussi à l'échelle mondiale dont en Europe contribue à ce phénomène puisque nous remarquons une affluence de plus en plus forte des demandes de résidences ici. L'autre particularité cette année, c'est le découpage des saisons en deux, de septembre à décembre d'une part, de mars à avril d'autre part. « Par souci de prudence, nous avons décidé d'annoncer que la première partie de la saison pour l'instant car nous ne sommes jamais certains de rien. Nous avons donc baptisé cette première partie le "premier voyage" car il ne faut pas rêver d'horizons nouveaux, il faut les atteindre », éclaircit Nicolas Royer (Espace des Arts, Chalon-sur-Saône). ■



CHRISTOPHE RAYNAUD DE LAGE

tion d'être ouvert : curieux du monde, attentif, hospitalier. Prêt à se réinventer. L'art n'est jamais un acquis une fois pour toute, un capital placé dont on encaisse la rente sans plus y penser. Cela, c'est

public « dans ce qu'il offre d'irremplaçable ». N'étant pas un « homme de streaming » son directeur insiste en effet sur l'importance de l'instant, en présentiel qui « génère de la vie,



TED NOMAD

A.B.C. 2021-2022 | licences spectacles n°2 - 1086057 / n°3 - 1086058 | illustration & conception graphique © Simon Legrand

Association Bourgogne Culturelle | 4 PASSAGE DARCY | DIJON | 03 80 30 98 99 | ABCDIJON.ORG | Scène pluri disciplinaire

Le Cèdre
Chenôve

21 SEPTEMBRE | 20H30
L'ORCHESTRE NATIONAL DE BARBÈS
GRATUIT | LANCEMENT DE SAISON #8

Billetterie en ligne : cedre.ville-chenoue.fr
Informations : 03 85 51 56 25

Pour découvrir l'intégralité de la saison :
▶ www.cedre.ville-chenoue.fr
f [lecedrechenoue](https://www.facebook.com/lecedrechenoue)
@ [lecedrechenoue](https://www.instagram.com/lecedrechenoue)

SAISON 21 CULTURELLE 22

#8

ÉDRE CULTURES & RENCONTRES CHENÔVE Ville de CHENÔVE

LES TEMPS FORTS DE LA SAISON

ESPACE DES ARTS

Pour entamer cette saison placée sous le signe du voyage, l'Espace des Arts accueillera, du 8 au 11 septembre la Compagnie XY venue présenter son spectacle *Möbius*. Ce dernier s'inspire des vols d'évitement. Avec ce ballet la compagnie déploie son langage acrobatique dans un seul et même mouvement, un continuum tourbillonnant et virevoltant. Début octobre, le Ballet de l'Opéra de Lyon promet un moment exceptionnel pour porter plus haut la rencontre des arts du corps et du mouvement. Les langages chorégraphiques du Ballet de l'Opéra de Lyon et acrobatiques de la Compagnie XY se déploieront à la fois en grand format et en proximité, sur les plateaux dans tout l'Espace des Arts et son parvis mais aussi au-delà, dans la ville. « Nous terminerons ce premier voyage en décembre avec *Machine de cirque* de Vincent Dubé. Le public, même très jeune (à partir de cinq ans) découvrira les acrobaties de cinq hommes qui se retrouvent seuls au monde après l'Apocalypse. Avec une imagination débordante, ils rivalisent d'originalité pour conserver une parcelle d'humanité. Un spectacle joyeux, porteur d'espoir et d'actualité », selon Nicolas Royer, directeur de l'Espace des arts.

TDB

Le Théâtre Dijon Bourgogne (TDB) accompagne et soutient la création théâtrale des artistes. Signée Benoît Lambert et Sophie Chesne à la tête de la Comédie de Saint-Étienne, la programmation est très dense cette année avec vingt spectacles dont deux créations et douze co-productions. « Parmi ce voyage au cœur des esthétiques, il y a des retrouvailles avec des artistes familiers, des fidélités mais aussi des découvertes et des partenariats avec les structures culturelles dijonnaises », communique le TDB. Une saison marquée par la nouveauté avec l'arrivée de Maëlle Poésy, metteuse en scène et autrice qui succède à Benoît Lambert. Il s'agit de la première femme à diriger l'établissement, un lieu qu'elle connaît bien puisqu'elle y était associée depuis plusieurs années. La saison, quant à elle, débutera le 23 septembre avec *Sem Palavras* (traduisez, sans mots) mis en scène par Marcio Abreu. Un spectacle qui donne à voir des personnages dont on ne sait rien, qui se croisent dans un appartement vide pendant une journée. « Les corps se frôlent, se rencontrent, avec des mots, sans mots ; des bribes d'histoires jaillissent, des micro-événements surgissent, des impulsions de vie éclatent... ». Du 12 au 16 octobre, la compagnie des 26.000 couverts proposera « *L'idéal club* ». Cabaret burlesque, music-hall absurde, ce spectacle allie jonglage, ventriloquie, orchestre live et gags.

LA MINOTERIE

La saison de La Minoterie démarrera le 18 septembre avec *Les Petites vertus de la Compagnie Melampo*. « C'est le rendez-vous de trois générations sur scène : le grand-père, la mère et l'enfant. Un spectacle fait de silences, de gestes et de mots pour raconter le lien parent/enfant. La relation entre un père et sa fille et puis, à l'arrivée de l'enfant, entre cette fille devenue mère et son père devenu grand-père. Les mains et les corps dialoguent sans cesse pour construire cette relation. Deux représentations sont prévues, l'une à 11h15, l'autre à 16h15 », indique Christian Duchange. La même journée, *La Ville du chat obstiné*, spectacle « dedans/dehors » proposera de se mettre dans la peau d'un chat qui arpente la ville, et en particulier le quartier de la Minoterie. « Voir la ville à la hauteur d'un chat suscite de nombreuses questions : par où passerait-on si nous étions un chat, qu'est-ce qu'on verrait ? Ce spectacle encourage les enfants à voir leur ville autrement. » D'autres surprises comme une cabine à histoire ou encore un ciné-concert en caravane sont prévues au cours de cette journée lors de laquelle la programmation sera dévoilée. Plusieurs ateliers pour les enfants âgés de huit ans et plus sont aussi programmés.

L'ABC

Privée de son festival en février, l'Association bourguignonne culturelle a décidé de créer un mini festival pour cette rentrée. Tous au jardin de l'Arquebuse du 11 au 18 septembre. Au fond du parc les chapiteaux de la compagnie Manie accueilleront le public. La « tiny-librairie » alsacienne ambulante « Au vrai chic littéraire » sera également présente ainsi que les caravanes-théâtres de Sylvain Levey. La compagnie de marionnettistes Kiosk théâtre sera également de la partie. « Destiné à tous, l'évènement qui durera sur une semaine garantit de nombreuses surprises », prévient Simon Lépine à la communication. Le lancement officiel de la saison se déroulera d'ailleurs pendant l'évènement suivi d'un bal populaire. « Ce sera aussi l'occasion de présenter notre nouveau président, Jean-Yves Santigny », précise-t-il. Parmi les autres rendez-vous incontournables de la saison, en décembre, un spectacle de danse contemporaine intitulé *La mémoire de l'eau* plongera le public de tous âges dans un voyage poétique autour des différents états de l'eau, reflets, vapeurs...

THÉÂTRE GASTON BERNARD

Après une soirée d'ouverture prévue le 17 septembre et qui sera accompagnée du concert-spectacle *Hip ! Hip ! Hip !* de Lili Cros et Thierry Chazelle, le Théâtre Gaston Bernard situé à Châtillon-sur-Seine va proposer en tout, 26 rendez-vous dont une soixantaine de représentations. Parmi les temps forts, *Pomme d'Api* en octobre. « Il s'agit d'une fantaisie musicale en un acte de Jacques Offenbach revisitée avec malice par Olivier Broda », décrit Catherine Miraton, directrice du théâtre depuis quelques années. Cette fantaisie musicale raconte l'histoire d'un ancien fabricant de machines à coudre et rentier, Amilcar Rabastens. Quinquagénaire et célibataire, il est très attiré par le beau sexe et cherche une remplaçante jeune et jolie à sa bonne qu'il vient de congédier. Dans le même temps, il force son neveu, Gustave, à renoncer à sa petite amie Catherine, dite Pomme d'Api, car pour lui les relations ne doivent pas s'écrire dans la durée. Gustave, désespéré et craignant pour son héritage s'exécute. Mais quand la nouvelle servante de son oncle se présente, Gustave reconnaît immédiatement Pomme d'Api. Il tente alors de la reconquérir, mais celle-ci se montre indifférente à ses regrets... La saison à venir au Théâtre Gaston Bernard inclut également le concert, *Parenthèse 2*, de l'artiste dijonnais Yves Jamait en décembre.

DANCING CDCN

Évènement très attendu de l'automne, le festival « Entre cour et jardins ». Après une escapade jurassienne en automne 2020, le festival revient en Côte-d'Or pour sa 22^e édition. « Plus exactement entre Barbirey-sur-Ouche, dans les jardins du château qui ont vu naître la manifestation en 1999, et la métropole dijonnaise. Le festival a débuté le 4 septembre et va se prolonger jusqu'au 3 octobre. Durant trois week-ends de créations situées, de découvertes ou redécouvertes du patrimoine naturel et architectural local au travers d'expériences sensorielles inédites, une vingtaine d'artistes, chorégraphes, créateurs sonores, vidéastes viendront proposer des interprétations renouvelées des lieux qu'ils investissent », présente Frédéric Séguette, directeur du Dancing CDCN Art Danse.

Prochain rendez-vous, gratuit, les 18 et 19 septembre à Dijon. « Le cœur historique de la ville sera investi de nombreuses créations situées à l'occasion des Journées du patrimoine. Le public pourra découvrir Deepspace et Hyperspace du jeune chorégraphe australien James Batchelor, Metakutse, une création pour quatre danseuses de la chorégraphe belge Louise Vanneste, la reprise de la Compagnie Compagnie du chorégraphe Jérôme Bel avec 20 danseurs et danseuses dijonnais et enfin, Yasmine Hugonnet offrira deux représentations de son quatuor La Ronde. »

SCÈNES DU JURA

Le théâtre de Dole, construit entre 1840 et 1843 va rouvrir en novembre après plus de cinq ans de travaux. Dix millions d'euros ont été nécessaires pour cette réhabilitation. Fred Radix sera le maître de cérémonie de la soirée inaugurale organisée en collaboration avec la ville de Dole, propriétaire du lieu. Parmi les temps forts, Le siffleur et l'Orchestre Victor Hugo Franche-Comté les 28 novembre, 17 et 18 décembre à Dole. « À cheval entre la conférence burlesque et l'interprétation sifflée, voici une régalaude musicale débordante d'humour. En queue de pie, obstinément décalé, le siffleur interprètera les grands chefs-d'œuvre de la musique classique comme de la pop culture », renseignent les scènes du Jura. Changement de décor avec une ambiance apocalyptique en février. La pièce Nostalgie 2175 d'Anja Hilling en résidence de création à Dole dès novembre, présente une thématique dans l'ère du temps. « Un cataclysme survenu en 2102 a fait vaciller le règne de l'homme sur Terre. La température est devenue insupportable et les femmes ne peuvent plus reproduire l'espèce que par assistance, une technique liée à d'énormes risques pour leur vie. Un tableau très sombre, aux airs de parabole dans lequel va néanmoins s'enraciner une petite herbe de poésie : l'histoire d'un amour entre deux êtres qui ne peuvent se toucher, Pagona et Taschko. »

LE CROUS DE BFC

Pour accueillir les étudiants (mais pas que, puisque le théâtre Mansart est ouvert à tous), l'association culturelle dijonnaise De Bas étages née il y a plusieurs années, proposera la réalisation d'une fresque participative du 13 au 17 septembre. Quelques jours plus tard, le 21 septembre, signera l'ouverture d'un tout nouvel évènement, La Rentrée. « Pendant trois jours, seront organisés des spectacles extérieurs et des animations. C'est la première fois que nous organisons un tel évènement de rentrée autour du théâtre », exprime Alain Douheret responsable du service culturel du Crous de Bourgogne Franche-Comté. Au programme, Visites fantômes par la Compagnie SF projette les spectateurs en 2068 dans un monde post apocalyptique peuplé de drones, de droïdes et de quelques humains masqués. Plus poétique, des extraits de L'Appel sauvage de Jack London seront contés à travers un jeu d'ombres. Le 23 septembre, la Compagnie Avant l'Aube proposera « Tout sera différent ». « À l'approche de ses trente ans, tout vacille dans la vie déjà bancal d'Alma Brunel : sa mère atteinte d'une forme précoce de la maladie d'Alzheimer, va être placée en Ehpad. Hantée par l'idée de perdre à son tour la mémoire des choses, Alma va se confronter aux silences qui peuplent son histoire familiale ? Son père est français, sa mère algérienne est arrivée en France à la fin des années 1960. Personne, pourtant, ne lui a rien dit ou presque des réalités de la guerre, des méandres de l'intégration et de la violence de l'exil. Mais peut-on réparer des traumatismes que l'on n'a pas soi-même vécus ? Comment se sentir à sa place quand on est tiraillé entre deux identités ? Ce spectacle explore la mémoire d'une génération en quête de ses origines pour tenter d'éclairer le chaos du présent », résume la Compagnie.

GRAND BESANÇON MÉTROPOLE

Évènement incontournable de la rentrée, Livres dans la Boucle se tiendra à Besançon du 17 au 19 septembre en version adaptée en raison du contexte sanitaire. Avec 200 auteurs attendus et plus de 70 rencontres, cette édition sera néanmoins riche. Après Alice Zeniter l'an dernier, c'est Cécile Coulon qui assurera la présidence de la sixième édition. En quelques années, cette dernière a fait une ascension fulgurante dans le monde des lettres en publiant sept romans dont Trois saisons d'orage, récompensé par le prix des Libraires, un recueil de poèmes, Les ronces, qui a reçu le prix Apollinaire et Une bête au paradis, prix littéraire du quotidien Le Monde. À tout juste 31 ans, Cécile Coulon s'impose par sa personnalité et son talent romanesque. Elle a choisi de camper son huitième roman, Seule en sa demeure, dans un XIX^e siècle âpre et rural, à découvrir lors de l'évènement. Pendant ce dernier, plusieurs temps forts à commencer par Scènes de crime. « De nombreux écrivains s'appuient sur des faits-divers emblématiques pour raconter un territoire, une époque ou radiographier la société actuelle ». Sous le parrainage de Philippe Jaenada, prix Femina pour La Serpe aux éditions Julliard, un cycle de rencontres littéraires permettant à certains écrivains d'échanger sur le réel à travers les faits divers et les crimes est prévu. La traditionnelle dictée de Livres dans la Boucle sera préparée par Estelle Sarah Bulle, jeune romancière originaire de Guadeloupe qui vient de sortir son second roman, Les étoiles les plus filantes.

LES TEMPS FORTS DE LA SAISON (suite)

L'ÉCRIN

La nouvelle saison sera dévoilée le 21 septembre dans un esprit festif puisque de nombreuses animations y seront proposées. La rencontre se conclura par un spectacle inaugural, *Les Chatouilles*, qui a d'ailleurs fait l'objet d'un film sorti en novembre 2018. « C'est l'histoire d'Odette une petite fille dont l'enfance a été volée par un ami de la famille qui s'adonne à des attouchements. La jeune fille cherche des réponses à ses questions et les trouve progressivement avec son corps », narre Hortense Bourguignon. Le 30 octobre, *Mangez le si vous voulez* mettra en scène l'un des faits divers les plus honteux de l'Histoire de France. « C'était leur ami d'enfance, leur voisin, et en ce beau jour d'été, ils l'ont mangé ! Voici l'histoire d'Alain de Monéys, en 1870. En un instant, son destin va basculer et rien ne pourra arrêter le délire d'une foule prompte à prendre l'un des siens pour bouc-émissaire », poursuit-elle. « L'adaptation théâtrale de Clotilde Morgière et Jean-Christophe Dollé est d'une modernité audacieuse voire une performance. Le Fouic théâtre fait d'un sordide et terrifiant fait divers une pièce à l'inventivité débordante, aussi bien par le jeu des comédiens que par la mise en scène. La musique, le son et la lumière sont des personnages à part entière. »

LE MOLOGO

Reprise des concerts dans les murs du Moloco le 1er octobre. « Cette première date propose Ange, artiste originaire de la région qui a fêté ses 50 ans de carrière en 2020. Jusqu'à la mi-décembre, tous les styles seront représentés dont du metal avec notamment *Hangman's chair* qui sort un premier album. Le public pourra par ailleurs découvrir l'univers psyfolk d'Altin Gün qui revisite la musique des années 1970 et que nous rêvions de faire venir. On peut dire que cette programmation est très locale puisque nous accueillerons de nombreux groupes régionaux comme *Fractal Universe* », énumère Pauline Pobès. Parmi les autres rendez-vous à ne pas manquer, *Magenta* le 28 octobre, *Sinsémila* le 19 novembre ou encore *Nova Twins*.

CIRQ'ÔNFLEX

De nombreux coups de cœur de l'équipe de Cirq'ônflex seront proposés cette saison. À commencer par *L'homme canon* de Rémi Luchez les 17 et 18 septembre en partenariat avec le théâtre Mansart et le service culturel du Crous de Bourgogne Franche-Comté. Un véritable spectacle d'équilibres, équilibres d'objets, objets en équilibre, est à découvrir. L'artiste entraînera le public dans un univers physique et mental, cocasse et absurde sur la musique de la chanteuse Lola Calvet. « Cet artiste était initialement prévu en avril 2020 puis reporté en 2021... Il y a une très grande attente du public dijonnais pour ce spectacle », commente Natan Jannaud, directeur. En décembre, place à *Through the grapevine* proposé cette fois en partenariat avec le Dancing CDCN Art Danse et le théâtre Mansart. « C'est un pas de deux singulier entre deux hommes. Les artistes Alexander Vantournhout et Axel Guérin montrent leurs corps dénudés de tous artifices. » Mélange de danses contemporaines et d'acrobaties, ce spectacle propose un mariage d'esthétiques entre le cirque et la danse. « Là encore, il s'agit d'un report puisqu'il était prévu dans le cadre du festival Art Danse du Dancing en avril dernier... », présente-t-il.

LA VAPEUR

Riche programme à la Vapeur cette saison. Le trio L.E.J composé de trois amies d'enfance Lucie au saxo et au chant, Elisa aux percussions et au chant et Juliette au violoncelle et à la basse, se produira le 11 septembre prochain. Après avoir connu un succès fou en reprenant des tubes estivaux et un premier album nommé « En attendant l'album » et un deuxième album nommé « En attendant l'album », elles font leur retour avec le titre « pas peur », l'accomplissement de cinq années dans le métier. En octobre, c'est Lilly Wood & The Prick qui enflammeront la scène. Après des albums de platine et d'or et le succès mondial du remix de *Prayer In C*, le groupe propose un quatrième album « enflammé et oxygénant avec des textes affirmés et une production pop électro remplie de soul », fait savoir La Vapeur. Autre incontournable de la saison, la venue de Camélia Jordana, révélée par *La Nouvelle Star* en 2009. Avec « Facile x fragile » un double album fascinant et éclectique, Camélia Jordana fait son grand retour.

OPÉRA DE DIJON

Neuf opéras seront proposés cette saison dont trois seront accessibles dès l'âge de six ans. En tout, 27 concerts, huit spectacles de danse, quatre spectacles de cirque, deux spectacles de théâtre et de musique et au total, 82 levers de rideaux sont prévus. Côté opéra, un premier temps fort très attendu, *Macheth* de Verdi. « Un très beau projet sur lequel toute la maison a travaillé et qui a malheureusement été torpillé par la crise sanitaire », expose Dominique Pitoiset, directeur de l'Opéra. En décembre, le jeune public s'émerveillera devant *Hänsel et Gretel* mis en scène par Stephen Taylor. « Il s'agira d'une version réduite avec cinq musiciens. » Les plus petits pourront aussi s'initier aux plaisirs de l'art lyrique avec le spectacle de marionnettes *Petite balade aux enfers* d'après *Orphée et Eurydice* de Gluck (au printemps 2022). La danse ne sera pas en reste avec, le 8 janvier un spectacle déjanté : *Viva !* de Manuel Liñan. « Ce concentré de flamenco a reçu le Prix de la Critique en 2020 au 24e festival de Jerez. La particularité de ce spectacle tient dans le fait que ce sont exclusivement des hommes qui dansent sur scène », détaille-t-il.

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Suivant l'Arrêté du Ministère de la Culture et de la Communication en date du 7 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au millimètre colonne des annonces légales du Journal du Palais de Bourgogne Franche-Comté est fixé à 1,78 € HT pour le département de la Côte d'Or (21), pour l'année 2021

Le tarif des annonces est ensuite calculé suivant les prescriptions et la présentation imposés par ledit Arrêté.



L'intégralité des annonces légales parues depuis le 01/01/2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr



Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos collègues appartenant comme nous à la presse économique au sein du Réseau Hebdo Eco.

Appel d'offres

ORVITIS

Rectificatif à l'avis d'appel à concurrence initial (Paru dans le Journal du Palais le 19/07/2021 sous la Réf. L2100748)

- DENOMINATION ET ADRESSE DE L'ACHETEUR : Orvitis
17, Boulevard Voltaire, BP n° 90104 - 21001 DIJON Cedex
Profil acheteur : <https://www.ternum-bfc.fr>
Accès à la consultation dans la Salle des Marchés sous la référence : 2107inter
- OBJET DU MARCHE : Prestations d'entretien, de dépannage et travaux de remplacement des installations d'interphonie et de contrôle d'accès des entrées d'immeubles du patrimoine d'Orvitis - Programme 2021-2031
- DATE ET HEURE LIMITES DE RECEPTION DES PLIS : Lundi 27 Septembre 2021 à 17h00 (au lieu du lundi 20 Septembre 2021 à 17 h 00)
- DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : Mercredi 1^{er} septembre 2021. L2101333



le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Journal hebdomadaire régional habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales dans le département de la Côte d'Or
JOURNAL DU PALAIS DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
SAS au capital de 235.000 € - R.C.S. 015 750 243 Dijon
Société du groupe ForumEco

Siège social : 2 B avenue de Marbotte - 21000 DIJON
Tél. : 03.80.68.25.55 - Fax : 03.80.68.25.56
Site internet : www.forumeco.fr

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30

Principal associé : Générale de Participations
Directeur de la publication : Michel GUYOMARD
Directrice : Claire LESPRIT
Rédacteur en chef : Antonin TABARD
Rédaction : Frédéric CHEVALIER - Militine GUINET

Parution le lundi - Prix du numéro : 1,50 €
Abonnement annuel : 69 €



Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n
1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1123 I 83851

Service annonces légales : annoncelegale.jdp@forumeco.com
Rédaction : redaction.jdp@forumeco.com

Procédures adaptées



VILLE DE SAINT APOLLINAIRE

Avis d'appel à la concurrence

Nom et adresse de l'organisme acheteur :
VILLE DE SAINT APOLLINAIRE
650 rue de Moirey - 21850 SAINT APOLLINAIRE,
Tél : 03.80.72.99.99 - Fax : 03.80.72.99.90
Courriel : contact@ville-st-apolinaire.fr
Objet du marché : Construction d'une halle place Simone Veil.
Type de marché : Travaux.
Conditions de participation : Les justificatifs à produire sont précisés dans le règlement de consultation.
Critère d'attribution : selon critères énoncés dans le règlement de consultation.
Type de procédure : Procédure adaptée.
Date limite de réception des offres : Le 1^{er} octobre 2021 à 18 h
Conditions de remise des offres : Les offres seront déposées exclusivement par voie dématérialisée sur : <https://www.ternum-bfc.fr>, avant la date et l'heure limites fixées ci-dessus.
Renseignements complémentaires : Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable, sur le profil d'acheteur (<https://www.ternum-bfc.fr>), référence 2021CT06
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon - 22 rue d'Assas - BP 61616 - 21016 Dijon
Date d'envoi à la publication : Le 2 septembre 2021.
L2101350

COMMUNAUTE DE COMMUNES RIVES DE SAONE

Avis d'appel public à la concurrence

Maître d'ouvrage
Communauté de communes RIVES DE SAONE
15 bis grande rue du Faubourg Saint Michel - BP 67
21250 SEURRE
Tél : 03 80 20 48 54
Mail : secretariat@rivesdesaone.fr
Objet de la consultation : Marché d'infogérance Informatique.
Procédure : Procédure adaptée, en application des articles R.2123-1 à R.2123-7 du code de la commande publique.
Durée du marché : 1 à compter du 01.12.2021, renouvelable au maximum 3 fois.
Modalités d'obtention des dossiers : Le dossier de consultation est à retirer par voie dématérialisée, à l'adresse suivante : <https://marches.ternum-bfc.fr> (accès entreprises), en sélectionnant la référence « CCRS21INFO ».
Date limite de remise des plis : 27.09.2021 à 20H00.
Sélection/jugement des offres/négociation :
Les critères de jugement des offres sont les suivant :
- Valeur technique : 50 points
- Prix : 30 points
- Expérience 20 points
Un premier classement sera établi, qui permettra de sélectionner, sur la base de la qualité de la candidature et de l'offre, les 3 meilleurs candidats, qui seront invités à un entretien de négociation sur site le 22 octobre 2021 entre 9h00 et 13h00.
Toutefois le maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas engager de négociation et d'attribuer le marché sur la base des offres initiales.
L2101355

OFFRE D'ABONNEMENT

- 52 NUMÉROS DU JOURNAL DU PALAIS
- + VERSION NUMÉRIQUE
- + LES SUPPLÉMENTS THÉMATIQUES ET LES HORS-SÉRIES

Infos au 03 80 68 25 55 ou abonnement.jdp@forumeco.com

*Offre valable uniquement avec règlement par prélèvement automatique, par tacite reconduction annuelle sauf avis contraire de votre part 1 mois avant la date d'échéance de votre abonnement (joindre un RIB)



Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Côte d'Or

CONSTITUTION

DE SOCIETE

B4 INVEST

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 avril 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

DENOMINATION SOCIALE : B4 INVEST.

SIÈGE SOCIAL : 6 IMPASSE DES VERGERS - 25480 MISEREY SALINES

OBJET : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

L'acquisition et la gestion de titres de sociétés dans tout type d'activité.

La fourniture de prestations de services techniques, commerciales, administratives et de direction générale, destinées à toute société filiale.

L'acquisition et la gestion de biens immobiliers de toute nature.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

APPORTS EN NATURE : 2.495 parts sociales de la société BD MENUISERIE pour une valeur de 130.000 €

33 parts sociales de la société ABCD pour une valeur de 20.000 €.

CAPITAL : Cents cinquante mille (150.000) € divisé en mille cinq cents (1.500) actions de cent (100) € chacune, entièrement souscrites et libérées

DIRECTION : Monsieur Jean Paul BALLOT, né le 11 octobre 1967 à BESANCON (25)

Démourant 6, impasse des vergers à MISEREY SALINES (25480) a été nommé statutairement en qualité de Président pour une durée illimitée.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

IMMATRICULATION : Registre du Commerce et des Sociétés de BESANCON

Pour avis et mention.

L2101226

A4D INVEST

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 avril 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

DENOMINATION SOCIALE : A4D INVEST.

SIÈGE SOCIAL : 21 rue du terme - 25170 PELOUSEY.

OBJET : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

L'acquisition et la gestion de titres de sociétés dans tout type d'activité.

La fourniture de prestations de services techniques, commerciales, administratives et de direction générale, destinées à toute société filiale.

L'acquisition et la gestion de biens immobiliers de toute nature.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

APPORTS EN NATURE : 2.495 parts sociales de la société BD MENUISERIE pour une valeur de 130.000 euros

33 parts sociales de la société ABCD pour une valeur de 20.000 €.

CAPITAL : Cents cinquante mille (150.000) € divisé en mille cinq cents (1.500) actions de cent (100) € chacune, entièrement souscrites et libérées

DIRECTION : Monsieur Christophe DECREUSE, né le 16 janvier 1970 à BESANCON (25)

Démourant 21, rue du terme à PELOUSEY (25170) a été nommé statutairement en qualité de Président pour une durée illimitée.

Admission aux assemblées : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

IMMATRICULATION : Registre du Commerce et des Sociétés de BESANCON

Pour avis et mention.

L2101227

ECOLOCAL

Avis de constitution

FORME : SAS.
DENOMINATION : ECOLOCAL.
SIÈGE : 11 rue François Merle - 21121 FONTAINE LÈS DIJON.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de DIJON.

CAPITAL : Cent soixante cinq mille sept cent vingt six Euros.

OBJET : L'acquisition et la gestion de parts sociales, actions et valeurs mobilières dans toute société civile ou commerciale, La mise en oeuvre de la politique générale du groupe, l'animation des sociétés qu'elle contrôle ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique, L'assistance financière, administrative, comptable, informatique et plus généralement le soutien en matière de gestion à toutes sociétés du groupe par tous moyens et notamment : la mise à disposition de personnel administratif et comptable, les prestations de services, la formation et l'information de tout personnel, la gestion la location de tout immeuble, la négociation de tout contrat, etc. Tous conseils et prestations de services.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRESIDENT : Benoit GERVAIS demeurant 11 Rue François Merle - 21121 FONTAINE LÈS DIJON. L2100949

GEOLUTIONS

Avis est donné de la constitution au R.C.S. de DIJON de la Société GEOLUTIONS, EURL au capital de 5.000 Euros, Durée : 99 ans, Siège social : 17 D rue Adolphe Willette -21000 DIJON, Objet : Toutes activités d'ingénierie, de topographie, le géoréférencement et la détection des réseaux. Le gérant est Monsieur Florian CARRIER demeurant 17 D rue Adolphe Willette - 21000 DIJON.

Pour avis : Le gérant.

L2101285

**PENSEZ
À FAIRE PUBLIER
VOTRE ANNONCE
PARTOUT EN FRANCE**

**annoncelegale.jdp
@forumeco.com**

ANNONCES LÉGALES

**DERNIER DÉLAI
POUR VOS PUBLICATIONS :
VENDREDI 12 HEURES**

annoncelegale.jdp@forumeco.com

SCI KORTHIA

Société civile immobilière

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 juillet 2021, enregistré à Dijon le 24 août 2021 dossier 202100082613 ref : 2104P01 2021 A03642, il a été constitué une société civile immobilière.

Dénomination sociale : S.C.I KORTHIA.

Forme : Société civile.
Capital : 1.000 €.

Siège social : 14 rue de Beauregard à DIJON.

Objet : Acquisition, mise en valeur, administration, exploitation, location de tout bien immobilier

Durée : 99 ans.
Apports en numéraire : 1.000 €.

Gérant : Monsieur Olivier HENNEQUART demeurant 16 rue Pasteur 21000 Dijon

Cessions de parts : Librement entre associés, agrément de l'assemblée générale extraordinaire pour la cession à des tiers étrangers à la société.

La société sera immatriculée au R.C.S. tenu au greffe du tribunal de DIJON.

Pour avis et mention : Le gérant. L2101290

Notaires
**S.C.P.
Véronique LAGÉ-WERNER,
François PENY,
François GUILLERMET**
Notaires associés
2 rue Bossack - 21000 DIJON

SCI DAURELLE

Suivant acte reçu par Me François GUILLERMET, notaire à DIJON, le 27 août 2021, a été constituée la société civile immobilière dénommée «SCI DAURELLE», dont siège social est à CLENAY (21490), 5 chemin du Boquet, au capital social de mille Euros (1.000,00 €), divisé en 100 parts sociales de dix Euros (10,00 €) numérotées de 1 à 100, pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de DIJON, dont l'objet est l'acquisition, la propriété et la gestion de tous biens immobiliers.

Madame Michelle Marguerite Andrée DAURELLE née RUELE, demeurant à CLENAY (21490), 5 chemin du Boquet est nommée gérante pour une durée indéterminée. Les cessions de parts sont soumises à l'agrément des associés.

Pour insertion

Me François GUILLERMET. L2101298

LAUREAU NOTAIRES
23 rue Jacques Cellierier - 21000 DIJON

SCI LARRODE INVEST

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître PÉRON le 31 août 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SCI LARRODE INVEST.

SIÈGE SOCIAL : 8 rue Marceau - DIJON.

DURÉE : 99 ans.
OBJET : L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, l'aménagement, l'administration et la gestion de tous biens et droits immobiliers ; l'acquisition, la détention et la gestion de tous portefeuilles de valeurs mobilières et de tous droits sociaux

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €
APPORTS EN NUMERAIRE : 1.000 €

GERANT : Mr Sébastien LARRODÉ demeurant à ASNIERES LES DIJON (21380), 1 allée des vergers

CLAUDE D'AGREMENT : cession de part libre entre associés et soumises à agrément dans les autres cas

IMMATRICULATION : R.C.S. DIJON.
Pour avis : M.PÉRON. L2101325

BLUBERON

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 23 août 2021, à Chenove,

il a été constitué une Société Civile dénommée : BLUBERON.

SIÈGE SOCIAL : 18 rue Blaizet - 21300 CHENOVE.

CAPITAL SOCIAL : 20.000 € divisé en 1.000 parts de 20 € chacune.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la mise en valeur, la transformation, la construction, la vente, l'aménagement, l'administration, et la location de tous biens et droits immobiliers

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

GERANCE : Madame Brigitte LAGOUTTE demeurant 18 rue Blaizet - 21300 CHENOVE.

IMMATRICULATION : la société sera immatriculée au R.C.S. de DIJON.

CLAUDE D'AGREMENT : Les parts sont librement cessibles entre associés, ascendants et descendants.

Pour avis, la gérance. L2101300

AGEJ

Avis est donné de la constitution au R.C.S. de DIJON de la société AGEJ, société civile immobilière au capital de 1.000 Euros, Durée : 99 années, Siège social : 3 chemin de Daix - 21240 TALANT, Objet : l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous biens mobiliers ou immobiliers, de tous droits ou valeurs relatifs, la vente de tous biens mobiliers ou immobiliers, de tous droits ou valeurs relatifs, la détention, la gestion de titres et de toutes valeurs mobilières, l'octroi de toute garantie immobilière portant sur tout ou partie du patrimoine social, afin de garantir notamment tout prêt bancaire, y compris au profit d'autres propriétaires.

Le gérant est Monsieur Aurélien GAUTHIER, demeurant 3 chemin de Daix - 21240 TALANT, nommé pour une durée illimitée.

CESSION DE PARTS : Toute cession de parts sociales est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.

Pour avis : La Gérance. L2101323

FINACTIS

Société par actions simplifiée

au capital de 10.000 Euros

Siège social :

8 rue Marceau - 21000 DIJON

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 30.08.2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée

DENOMINATION : FINACTIS

SIÈGE : 8, rue Marceau 21000 DIJON

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

CAPITAL : 10 000 Euros.

OBJET : Courtage et conseil en financement aux entreprises de crédit classique, crédit-bail matériel, immobilier, affacturage. Courtier en opérations d'assurances pour les entreprises

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRESIDENT : Maryan HEURTEFEU demeurant 3, rue de Rougemont - 21490 BRETIGNY.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis : Le Président. L2101344

ROBERT

Société par actions simplifiée

au capital de 10.000 Euros

Siège social :

6 Allée des Clairs Soleils

21490 RUFFEY LES ECHIREY

Avis de constitution

Au terme d'un acte sous signature privée à QUETIGNY du 1/09/2021, il a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

SAS ROBERT au capital de 10 000 € - Siège social : 6 Allée des Clairs Soleils 21 490 RUFFEY LES ECHIREY - toutes activités de platerie, couverture, isolation, toutes opérations industrielles et commerciales - 99 ans. Président : Monsieur Lionel ROBERT, demeurant au 28 rue des Champis, 52190 CUSEY - Immatriculation au R.C.S. DIJON. L2101301

SAPA2B

Aux termes d'un ASSP en date du 31/08/2021, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : SAPA2B

OBJET SOCIAL : Acquisition et location de tous biens immobiliers. La propriété, gestion et administration de biens dont la société pourra devenir propriétaire. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

SIÈGE SOCIAL : 11, Rue Victor Hugo, 21400 CHÂTILLON-SUR-SEINE

CAPITAL : 250 €

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

CO-GERANCE : Monsieur LO GIUDICE Salvatore, demeurant 11, Rue Victor Hugo, 21400 CHÂTILLON SUR SEINE.

CLAUDE D'AGREMENT : Cessions libre entre associés, ascendants et descendants. Cessions soumises à agrément dans les autres cas.

Les gérants. L2101319

INOX SOUDURE DESIGN

Par acte sous seing privé en date du 2 septembre 2021, il a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : INOX SOUDURE DESIGN.

SIGLE : ISD.

FORME : SARL à associé unique.

DURÉE : 50 ans à compter de son immatriculation.

CAPITAL SOCIAL : 10.000 €, divisé en 100 parts de 100 € chacune.

APPORTS EN NUMERAIRE : 10.000 €.

SIÈGE SOCIAL : 20 route de Notre Dame d'Etang - 21370 VELARS SUR OUCHE

OBJET SOCIAL : La création, l'acquisition et l'exploitation de tous fonds de commerce et artisanal d'équipement industriel - tuyauterie - chaudronnerie - soudure - conception, réalisation sur mesure et vente d'ouvrages inox (garde-corps, escaliers, etc.) et de mobilier design inox - habillement, décoration et agencements intérieur et extérieur inox

GERANT : M. Julien d'AIRE demeurant 20 Route de Notre Dame d'Etang - 21370 VELARS SUR OUCHE

Immatriculation au Répertoire des Métiers et au R.C.S. de DIJON

Pour avis et mention. L2101351

LA LERAT AVOCAT
PARTENAIRE EN DROIT DES AFFAIRES & FISCALITÉ

CYLAGI INSTITUT NUTRITION BIEN ETRE

Avis de constitution

Suivant E-acte d'avocat en date du 1/09/2021 est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions

simplifiée - DENOMINATION : CYLAGI Institut Nutrition Bien-être - CAPITAL : 10.000 € (apports en numéraire libérés intégralement) - SIEGE SOCIAL : 27 cours Général de Gaulle - 21000 DIJON

- OBJET SOCIAL : Toutes activités de prise en charge nutritionnelle des personnes et toutes prestations de services dans le domaine du bien être afin d'accompagner et d'aider les personnes sur toutes les aspects de leur santé et notamment les aspects nutrition santé, entretien du corps et beauté, gestion de l'activité physique et de la dépense énergétique, rythmes de sommeil, conciliation de la vie professionnelle et de la vie professionnelle, valorisation de son potentiel afin d'améliorer sa santé, sa qualité de vie, ses performances et réaliser ses aspirations profondes. La conception, le développement et la commercialisation de tous produits et services / solutions dans le domaine de la prise en charge nutritionnelle et du bien-être et plus particulièrement l'import-export, la vente de tous produits dans l'univers de la nutrition, santé, beauté et du bien-être, de compléments alimentaires, compléments nutritionnels- directement ou en ayant recours à la sous-traitance ou à des partenariats ;

Toutes activités de conseil, gestion de projets, formations, audit technique, mise en relation, organisation de séminaires, de colloques, team building, événementiel et plus généralement tout type de prestations autour de l'accompagnement global bien être santé nutrition ; La recherche et développement en particulier liés au bien-être, à la santé et à la nutrition, en direct ou en ayant recours à la sous-traitance ; La recherche fondamentale et appliquée ainsi que le développement permettant la conception et la commercialisation de produits et/ou services innovants notamment dans le domaine de la nutrition et de la santé, du bien-être. La conception, le développement et exploitation de logiciels, bases de données et autres technologies numériques en particulier concernant la nutrition, la santé, le bien-être ; la mise au point et le dépôt de brevet(s) ainsi que plus généralement la protection de la propriété intellectuelle et la gestion d'un portefeuille de droits. La conception, l'édition et la commercialisation de livres, revues et jeux pédagogiques ;

L'acquisition, l'administration et gestion de tous biens, droits et valeurs mobilières et immobilières en liaison avec les activités de la société - dépôt, acquisition détention, prise en licence ou concession de licence et plus généralement gestion de tous titres de propriété intellectuelle et notamment marque(s) et brevet(s) ;

La société peut agir directement ou indirectement, soit seule, soit en association, participation, groupement de société, avec toutes autres personnes ou sociétés et réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son objet. Et d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, civiles, mobilières, financières, immobilières se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

- DURÉE : 99 ans - PRESIDENT : La Société CYLA + , société par actions simplifiée au capital de 10.000 € dont le siège est sis 4 rue Lounès Matoub - 21000 DIJON immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 902 378 710 R.C.S. DIJON représentée par son Président, madame Laura, Andrée GAUTHIER OLIVERI née OLIVERI, de nationalité française, demeurant 14 A Rue Marcel PROUST - 21000 DIJON nommée pour une durée indéterminée. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : chaque action donne droit au vote et à la représentation dans les consultations collectives, proportionnel à la quotité du capital qu'elle représente. Chaque action donne droit à une voix - AGREMENT pour toutes les cessions ou transmission d'actions sauf en cas d'associé unique - agrément sous réserve du respect préalable de la procédure de PREEMPTION. L'agrément est donné à la majorité simple des voix des associés disposant du droit de vote, présents ou représentés. IMMATRICULATION : au R.C.S. de DIJON.

Pour avis. L2101347

**BESOIN DE RENSEIGNEMENTS
POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE ?
03.80.68.25.55**

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Côte d'Or

MODIFICATION

DE STATUTS

FIDAL

Société d'Avocats
Marbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte
21000 DIJON

FALLOT

SARL au capital de 210.000 €
Siège social :
31 rue du Faubourg Bretonnière
21200 BEAUNE
515 720 043 R.C.S. Dijon

Aux termes de l'assemblée générale du 30 JUILLET 2021 :

- La dénomination sociale a été modifiée pour être dorénavant la suivante : LA MOUTARDERIE FALLOT.

- L'objet social a été modifié. Il est désormais rédigé comme suit : La fabrication et la vente de moutardes et le commerce de conserves au vinaigre, de vinaigres et de condiments. L'exploitation d'une activité touristique. La participation directe ou indirecte dans toutes les opérations susceptibles de favoriser le développement des affaires sociales sous quelque forme que ce soit ; création de société nouvelle, apports, souscription ou achats de titres et droits sociaux.

- La durée de la société a été prorogée de 50 ans.

- La Société à Responsabilité Limitée a été transformée en Société par Actions Simplifiée (SAS).

Les fonctions de gérant de Monsieur Marc DESARMENIEN ont pris fin.

Monsieur Marc DESARMENIEN demeurant à THOREY-SUR-OUCHÉ (21360) - Route de Bligny a été nommé Président. Les cessions d'actions entre associés, ascendants et descendants et entre conjoints s'effectuent librement.

Toute autre transmission de titres de capital est soumise à agrément préalable de la société donné par décision collective des associés. Tout associé peut participer aux décisions collectives. Chaque titre donne droit à une voix.
L2101287

CHABRAT SARL

Au capital de 1.000 Euros - 6 rue des Métiers - 21560 COUTRENON 442 630 299 R.C.S. Dijon : AGE du 10/06/2021, extension d'objet social à : réalisation et entretien d'espaces verts, réalisation de travaux d'aménagement de jardins et de création de jardins, de travaux de maçonnerie paysagère, de pose de clôtures et de revêtements de sols extérieurs, de vente et construction de piscines et de bassins naturels et modification des statuts.
L2101196

BERTHELON JULIEN

EURL - 100€ - 18 Rte de Lacey - 21610 FONTENELLE 518 079 397 R.C.S. Dijon - 25/08/2021 : Transfert du siège social du 18 Rte de Lacey - 21610 FONTENELLE au 3, Le Clos du Chêne Rue du Chêne - 21610 FONTENELLE à compter de ce jour, modif. Art. 4 statuts.
L2101262

CAISSE MICRO SYSTEMES

SARL au capital de 7622.45 Euros
Ancien siège social :
23 rue de la Buse - 97460 SAINT PAUL
Nouveau siège social :
3 rue de la Lume - 21420 BOUILLAND R.C.S. Saint Paul 393 436 175

L'assemblée générale mixte du 15 juin 2021 a décidé de transférer à compter du 15 juin 2021 le siège social qui était 23 rue de la Buse - 97460 SAINT PAUL, à l'adresse suivante :
3 rue de la Lume - 21420 BOUILLAND
L'article 4 des statuts a été, en conséquence, mis à jour.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis et mention,
Madame Yvonne BOUJUT, Gérante.
L2101291



FINANCIERE HENRY R.

SAS au capital de 2.492.560 Euros
Siège social :
Aux Argillières - 21700 PREMEAUX PRISSEY
450 745 864 R.C.S. Dijon

Par décisions du comité stratégique du 26/08/2021, il résulte que Monsieur Antoine ROCH, demeurant à CAEN Cedex 5 (14070) 23 avenue de Bruxelles Bâtiment B a été nommée président de la société en remplacement de Madame Isabelle ROCH. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

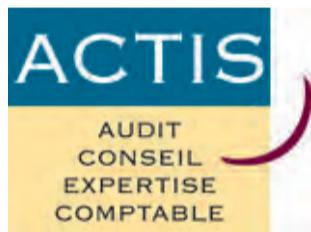
Pour avis,
le représentant légal.

L2101272

SARL PEREIRA PERE ET FILS

Société à responsabilité limitée
au capital de 15.000 Euros
Siège social :
14, rue Saint Vincent
21490 BELLEFOND
478 210 925 R.C.S. Dijon

Le 16/08/2021, transfert du siège au 15 rue Chatoux - 21490 RUFFEY LES ECHIREY, réduction du capital de 8.850 € pour le porter à 6.150 € & modification des statuts.
L2101278



SCI IMMOBIL

Société civile immobilière
au capital de 1.200 Euros
Siège social :
5 Impasse Jean VILAR
21240 TALANT
522 372 754 R.C.S. Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 27 juillet 2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé :

- De nommer Mr Jean BUGAUT et Mme Amandine TOGNET, demeurant tous deux, 20 rue

Henri Matisse, DIJON (21), en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de Mr Nicolas BILETIC et de Mme Isabelle BILETIC.

L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence et les noms de de Mr Nicolas BILETIC et de Mme Isabelle BILETIC ont été remplacés par ceux de Mr Jean BUGAUT et Mme

Amandine TOGNET ;
- De transférer le siège social du 5 impasse Jean VILAR, 21240 TALANT au 6 Rue du Fort,

21121 HAUTEVILLE LES DIJON à compter de ce jour, et de modifier en conséquence

l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis : La Gérance.
L2101302

HR GESTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 39.000 Euros
Siège social :
19, rue du Roi -
21510 SAINT GERMAIN LE ROCHEUX
901 817 569 R.C.S. Dijon

Suivant acte SSP du 5 août 2021, les associés ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social de la société HR GESTION au 1, rue Rougeot - 21400 Aisey-sur-Seine, à compter de cette même date. L'article 4 « SIEGE SOCIAL » des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au R.C.S. de DIJON.
L2101324

SARL MC2H DU CHATEAU MERLIN

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000,00 Euros
Siège social :
Hameau de Maizières
21230 MAGNIEN
505 306 050 R.C.S. Dijon

Avis de transformation

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20 juillet 2021, la collectivité des associés de la SARL MC2H DU CHATEAU MERLIN a décidé de la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du 28 juin 2021. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

FORME : ANCIENNE MENTION : Société à responsabilité limitée.

NOUVELLE MENTION : Société par actions simplifiée.

ADMINISTRATION : ANCIENNE MENTION : Monsieur Jean-Yves GAGET.

NOUVELLE MENTION : Monsieur Jean-Yves GAGET, président.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives et dispose d'un nombre de voix égal à celui des actions qu'il possède.

AGREMENT : Sauf lorsque la Société ne comporte qu'un seul associé, tout transfert de titres sera soumis à l'agrément de la collectivité des associés.

Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.

Pour avis : Le président.

L2101288



SCP GUILARD - CONVERS - PÉRÉ

Notaires à DIJON, 7 bd de Brosses
Successieurs de Maître MARION

SAS LES ENTREPRISES MARION

Aux termes d'une AGE en date du 23 août 2021, les associés de la SAS LES ENTREPRISES MARION, dont le siège est à DAIX, 28 B rue d'Hauteville, immatriculée au R.C.S. de DIJON, sous le numéro SIREN 899312235 ont décidé, à compter du 1^{er} septembre 2021 :

- De changer la dénomination de la SAS LES ENTREPRISES MARION en LES POMPES FUNEBRES MARION et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts

- De transférer le siège social situé à DAIX (21121), 28B rue d'Hauteville à TALANT (21240), 5 rue de Novalles et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts

- De modifier l'objet social par l'adjonction suivante « gravures » et « la mise en place et gestion de funérarium » et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour insertion

Me Jean-Charles GUILARD.

L2101303

EARL DOMAINE MEUNEVEAUX

Capital de 81.540.00 Euros
9 Jardin des Brunettes
21420 ALOXE CORTON
R.C.S. Dijon 399.116.284

Suivant acte reçu par Me Geneviève ECHINARD, Notaire à BEAUNE, le 20/06/2012, publié au SPF de BEAUNE le 23/08/2012, vol. 2012 P, n° 3312, le capital social a été réduit de 187.500 € pour être porté de 269.040 € à 81.540 €, par retrait partiel d'actifs et annulation de 12.500 parts sociales.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Ancienne mention :
Capital : 269.040 €
Nouvelle mention :
Capital : 81.540 €

Pour avis, le Notaire.

L2101330

LEVEL UP MANAGEMENT

Insertion constitutive

Suivant acte sous seing privé en date du 25 août 2021 à CHEVIGNY SAINT SAUVEUR, il a été institué une société par action simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : Level Up Management.

CAPITAL : 1.000 €.

SIEGE SOCIAL : 16 rue Guigonne de salins - 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR

OBJET : Outre la gestion de son patrimoine, Conseil et assistance dans le domaine de la direction d'entreprise - la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés ; et plus généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, à la condition qu'elles ne puissent risquer de porter atteinte au caractère civil de l'activité sociale.

DUREE : 99 ans

MONTANT DES APPORTS EN NUMERAIRE : 1.000 €.

PRESIDENT Monsieur Henrik PIZZIO, domicilié(e) à : 16 rue Guigonne de salins - 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

La présidence.

L2101310



SELARL BJT

Avocats
Tour Elithis
1C bd de Champagne
21000 DIJON

ETUDES-MECANIQUE-INSTALLATION GENERALE-ELECTRICITE

Par sigle EMIGE
SARL au capital de 100.000 Euros
Siège social :
1 rue des Ponniers
21121 FONTAINE LES DIJON
R.C.S. dijon 382 119 758

DAU du 30/06/2021, à effet immédiat :

- Changement de la dénomination sociale qui devient ATS ENGINEERING, l'enseigne commerciale étant « Design Solutions for Industrial Plant ».

- Transfert du siège social au 25 route du Pont Jeanne-Rose - 71210 ECUISSES.

- Transformation de la société en société par actions simplifiée.

- Nomination de la Présidente : ATS CAPITAL, SAS au capital de 50.000 Euros, située 25 A route du Pont Jeanne-Rose 71210 ECUISSES, R.C.S. CHALON SUR SAONE 381 702 323, représentée par sa présidente,

R2 CAPITAL, EURL au capital de 1.000.000 €, située au 31 rue Buffon 21240 TALANT, R.C.S. DIJON 535 092 381, représentée par son gérant, Monsieur Rodolphe ROY.

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Ils ne stipulent aucun avantage particulier lié aux actions.

Toute transmission de titres, à titre onéreux ou gratuit, est soumise à une procédure d'agrément dans les conditions statutaires.

Mention au R.C.S. de DIJON.
L2101316



35 rue Louis de Broglie
21000 DIJON

STRAT DESIGN

Société à responsabilité limitée
Au capital de 24.220 Euros
Siège social :
2 boulevard de verdun
21000 DIJON
802 114 157 R.C.S. Dijon

Aux termes d'un acte constatant les décisions de l'associé unique du 9 juillet 2021, il a été pris acte de la démission de Monsieur Maxime TROMAS, demeurant 4 rue Villebois-Mareuil - 21000 DIJON, de ses fonctions de co-gérant à effet rétroactif du 30 juin 2020 et de son non-remplacement, de sorte que la société reste administrée par un Gérant unique, Monsieur David BUTET. Mention sera faite au R.C.S. de DIJON

Pour avis.

L2101354

DISSOLUTION

DE SOCIETE

FIBSHOP

SAS en liquidation
au capital de 20.000 Euros
Siège social :
13 bis rue du champs aux Prêtres - Zae Cap Nord
21850 SAINT APOLLINAIRE
Siège de liquidation :
13 bis rue du champs aux Prêtres - Zae Cap Nord
21850 SAINT APOLLINAIRE
R.C.S. Dijon 851 575 571

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31/07/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/07/2021 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur M. LUC MOULAIN, demeurant 3 route d'IS-SUR-TILLE - 21120 MOLOY, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 13 bis rue du Champ aux Prêtres - ZAE Cap Nord - 21850 SAINT APOLLINAIRE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.

Pour avis.

L2101345

CASAGO

SARL
Au capital de 1.000 Euros
Siège social :
10 rue Jules Ferry
21800 NEUILLY LES DIJON
R.C.S. Dijon 850 395 617

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 3 août 2021, la société MAXIM, société civile au capital de 24.650 €, dont le siège social est 10 rue Jules Ferry - 21800 NEUILLY LES DIJON, immatriculée au R.C.S. de DIJON sous le numéro 509 102 125 a, en sa qualité d'associée unique de la société CasaGo, décidé la dissolution anticipée de ladite société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société CasaGo peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de DIJON.

Pour avis.

L2101307

LA GALINE

L'AGE du 30/06/21 de la SCI «LA GALINE», capital: 8.000 €, siège: 9 r. du Couvent - 21170 ST USAGE, 435 196 985 R.C.S. DIJON, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/06/21 et sa mise en liquidation amiable. Liquidatrice : Claire PINASSAUD dmt 9 r. du Couvent - 21170 ST USAGE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts. Siège de liquidation : 9 r. du Couvent - 21170 ST USAGE, adresse de correspondance et de notification des actes et documents. Dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation au GTC de DIJON, en annexe au R.C.S. L2100960



1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX
7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME
30 rue Contamine - 08600 GIVET

S.C.I. DE CHARMONT

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
5 place de la Libération
21560 ARC SUR TILLE
Siège de la liquidation :
23 rue du Gouterant - 21490 ORGEUX
513 675 066 R.C.S. Dijon

Par décisions du 9/06/2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et ses décisions. Il a nommé comme liquidateur M. Bernard KABRANE, demeurant 23 rue du Gouterant - 21490 ORGEUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 23 rue du Gouterant - 21490 ORGEUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au R.C.S.

L2101289

CLOTURE

DE LIQUIDATION

FIBSHOP

SAS en liquidation
Au capital de 20.000 Euros
Siège social :
13 bis rue du champs aux Prêtres - Zae Cap Nord
21850 ST APOLLINAIRE
Siège de liquidation :
13 bis rue du champs aux Prêtres - Zae Cap Nord
21850 ST APOLLINAIRE
R.C.S. DIJON 851 575 571

L'AGO réunie le 31/07/2021 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Luc MOULAIN, demeurant 3 route d'IS-SUR-TILLE - 21120 MOLOY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de DIJON, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le Liquidateur.

L2101346

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Côte d'Or

METALLERIE JF MOREAU

Société à responsabilité limitée
en liquidation
Au capital de 10.061,64 Euros
Siège social :
7 Impasse Georges Claudon
21000 DIJON
Siège de liquidation :
7 Impasse Georges Claudon
21000 DIJON
430 058 362
R.C.S. Dijon

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2021 au 7 Impasse Georges Claudon - 21000 DIJON, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-François MOREAU, demeurant 32 rue Jean Jaurès - 21300 CHENOVE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation à compter du 31 décembre 2020, date des comptes définitifs de liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis. Le Liquidateur.
L2101009

TRIBUNAUX DE COMMERCE

Messieurs les créanciers de la procédure de L.J de :

Mr JANQUIN Olivier

R.C.S. Dijon 349 251 942.
Sont avisés du dépôt de l'état de collocation au greffe le 24/08/2021 par Maître SELARL MJ & ASSOCIES, représentée par :

Maître Véronique THIEBAUT
5, RUE DOCTEUR CHAUSSIER -
21000 DIJON,

établi conformément aux dispositions de l'article R 643-6 du code de commerce.

Conformément aux dispositions de l'article R 643-11 du code de commerce, la contestation de cet état pourra être faite dans un délai de trente jours qui suivra l'insertion à paraître au bulletin officiel des annonces commerciales et civiles (BODACC), par devant le juge de l'exécution du tribunal judiciaire de DIJON.

L2101321

CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Par jugement en date du 5.08.2021, le tribunal de commerce de PARIS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif dans l'affaire :

GABIONS DE FRANCE SAS

332, rue saint honore - 75001 PARIS 01. R.C.S. de PARIS : 524 772 993 - Etablis. secondaire à DIJON : 2011 B 234.
L2101295

Par jugement en date du 31/08/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

COUVERTURE LAFARGUE (SARL)

R.C.S. DIJON 393 810 031 - Travaux de couverture par éléments - route de Combertault Levernois - 21200 BEAUNE.
L2101340

Par jugement en date du 31/08/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

AVENIR FINANCEMENT+ (SAS)

R.C.S. DIJON 808 565 956
Autres activités auxiliaires de services financiers, hors assurance et caisses de retraite, n.c.a.
32 rue Jeannin - 21000 DIJON.

L2101343

Par jugement en date du 31/08/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

THORIGNY MICHEL

R.C.S. DIJON 327 916 581 - Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs - 24 rue des Vignes - 21600 OUGES.
L2101341

Par jugement en date du 31/08/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

A R T DETOT (SARL)

R.C.S. DIJON 499 700 375 - Restauration traditionnelle - 8 rue du Puits de Têt - 21160 MARSANNAY-LA-COTE.
L2101342

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Par jugement en date du 31/08/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :

LES BATISSEURS DE L'AUXOIS (SARL)

R.C.S. DIJON 347 828 170 - Construction de maisons individuelles - Semarey - 21320 POUILLY EN AUXOIS - Date de cessation des paiements : 28/02/2020. Liquidateur Maître Jean Joachim BISSIEUX - 2 B rue Marbotte - 21079 DIJON. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
L2101335

Par jugement en date du 31/08/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :

AUTO PROGRES (SAS)

RCS DIJON 842 806 648 - Entretien et réparation de véhicules automobiles légers - 1 rue Edmond Voisenet - 21000 DIJON - Date de cessation des paiements : 31/12/2020. Liquidateur SELARL MJ & ASSOCIES, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5 RUE DOCTEUR CHAUSSIER 21000 DIJON. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
L2101339

Par jugement en date du 31/08/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :

SORREBA TRAVAUX SPECIAUX (SARL)

R.C.S. DIJON 390 459 881 - Travaux d'étanchéification - 30 rue du Professeur Louis Néel - 21600 LONGVIC - Date de cessation des paiements : 25/08/2021. Administrateur SELARL AJRS représentée par Maître Marlène LOISEAU - 12 boulevard THIERS - 21000 DIJON. Liquidateur SELARL MJ & ASSOCIES, représentée par Maître Véronique THIEBAUT - 5 RUE DOCTEUR CHAUSSIER - 21000 DIJON. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
L2101337

Par jugement en date du 31/08/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :

ABABOIS (SARL)

R.C.S. DIJON 480 024 504 - Services de soutien à l'exploitation forestière - 15 rue du Lavoir - 21310 Blagny-sur-Vingeanne - Date de cessation des paiements : 28/02/2020. Liquidateur SELARL MP ASSOCIES représentée par Maître Thibaud POINSARD - 19 avenue Albert CAMUS - 21000 Dijon. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
L2101336

Par jugement en date du 31/08/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :

BP21 (SAS)

R.C.S. DIJON 842 693 541 - Transports routiers de fret interurbains - 58 C rue René Cassin 21850 SAINTAPOLLINAIRE - Date de cessation des paiements : 02/05/2021.
L2101338

Par jugement en date du 11.03.2020, le tribunal de commerce de PARIS a prononcé la reprise de la liquidation judiciaire de :

GABIONS DE FRANCE SAS

332, rue Saint Honoré - 75001 Paris 01. R.C.S. de PARIS : 524 772 993. Etab. secondaire à DIJON : 2011 B 234. Activité : Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à l'étude, négoce, opérations annexes sur les gabions. DESIGNÉ : LIQUIDATEUR(S) JUDICIAIRE(S) : SELAFA MJA en la personne de Me Valérie Leloup-Thomas - 102 rue du Faubourg Saint-Denis - 75479 PARIS cedex 10.
L2101292

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

Par jugement en date du 31/08/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de redressement judiciaire de :

BERNIGAUD Nathalie née SATIN

R.C.S. DIJON 340 308 170 - Coiffure - 18 rue de Verdun - 21470 BRAZEY EN PLAINE - Date de cessation des paiements : 09/08/2021. Mandataire judiciaire SELARL MP ASSOCIES représentée par Maître Thibaud POINSARD - 19 avenue Albert CAMUS - 21000 Dijon. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
L2101334

INTERDICTION

DE GERER

Par jugement en date du 31/08/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'interdiction de gérer de :

JAAFORA RAOUF

en sa qualité de Gérant(e) - R.C.S. DIJON 829 180 926 - 14 E rue Pierre de Coubertin Parc Mirande 21000 Dijon - Durée : 5 ans.
L2101356

TOUTES
LES SEMAINES
LE JOURNAL
DU PALAIS
POUR

1,50 €
seulement

AVIS DIVERS



SCP PARRY-AVRIL & NEYRET
Notaires à BEAUNE (Côte d'Or)
16 rue de Lorraine

MME JOSIANE PARMENTIER

Avis de saisine de
légitaire universel -
Délai d'opposition

Défunt
Madame Josiane Louise Jeanne Madeleine PARMENTIER, en son vivant retraitée, demeurant à VILLERS LA FAYE (21700) 7 rue des Sallières.

Née à ASNIERES SUR SEINE (92600), le 22 avril 1940.

Veuve en premières noces de Monsieur François PEREZ de la LAMA.

Veuve en secondes noces de Monsieur Guy DRON et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à SANTENAY (21590) (FRANCE), le 24 juin 2021.

Testament
Date : 20/09/2012

Date du procès-verbal de dépôt et de description : 25/08/2021

Date de son dépôt au Tribunal Judiciaire de DIJON : 30/08/2021

Existence d'UN (1) legs universel

Le légataire remplit les conditions de saisine compte tenu du caractère universel de son legs et de l'absence d'héritiers réservataires.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession :

Maître Aude NEYRET, notaire associé de la SCP « Anne-Gaël PARRY-AVRIL et Aude NEYRET, notaires associés, société civile professionnelle titulaire d'un office notarial » dont le siège est à BEAUNE (Côte-d'Or), 16 rue de Lorraine, référence CRPCEN : 21030, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis, le notaire.

L2101293

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée - 21047 DIJON cedex, curateur de la succession de M. NICOLE Pierre décédé le 30/04/2017 à SEMUR EN AUXOIS (21) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218038550/IS.
L2101299

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de M. NICOL Pascal décédé le 19/09/2008 à DIJON (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0212005163/SG.
L2101308

**POUR
PLUS DE
RAPIDITÉ,
OPTEZ
POUR
LE RÈGLEMENT
PAR
VIREMENT
OU PAR
CARTE BANCAIRE,
UN GESTE
POUR
L'ENVIRONNEMENT...**

Europe

Trafic. La Commission européenne a annoncé qu'elle souhaitait créer une agence contre le blanchiment d'argent dans le cadre de propositions législatives destinées à mieux lutter contre le financement du terrorisme, après plusieurs scandales ayant impliqué des banques de l'Union européenne.

Création d'une agence européenne pour la lutte contre le blanchiment d'argent

La future agence européenne contre le blanchiment d'argent sera notamment chargée de superviser et de coordonner les autorités nationales. Selon la Commission, l'objectif est d'améliorer la détection des transactions et des activités douteuses et de combler les failles utilisées par les fraudeurs. La commissaire européenne aux services financiers, Mairead McGuinness a déclaré que « *derrière l'histoire de l'argent sale se cache des crimes terribles et par conséquent, s'attaquer au blanchiment d'argent c'est s'attaquer au cœur de la criminalité.* »

Mieux réprimer les transactions illicites doit aussi contribuer à rendre plus difficile le financement d'attentats en Europe. La nouvelle agence, qui emploiera environ 250 personnes, devrait être opérationnelle à partir de 2024. Bruxelles avait annoncé il y a un an sa volonté d'agir, après plusieurs



scandales qui ont révélé la vulnérabilité d'un système juridique morcelé entre les 27 pays membres de l'Union européenne. Parmi ces scandales, celui lié à la Danske

Bank, au cœur d'une affaire de blanchiment d'environ 200 milliards d'euros entre 2007 et 2015, via sa filiale estonienne. Les affaires ont souvent

concerné des filiales de banques basées dans les États baltes de l'Union européenne. Ainsi, la troisième plus grande banque de Lettonie, ABLV avait été

fermée en 2018 après avoir été accusée de blanchiment au profit de clients russes et de violation des sanctions contre la Corée du Nord. Outre la nouvelle autorité,

la Commission a proposé une harmonisation des règles financières dans l'Union européenne imposant par exemple aux banques de connaître leurs clients ou d'identifier les propriétaires d'actifs derrière des montages financiers opaques. Les registres nationaux des banques devront notamment être interconnectés pour faciliter les enquêtes internationales. Par ailleurs les applications des règles anti-blanchiment seront étendues à l'ensemble du secteur des cryptomonnaies afin d'assurer la traçabilité des transferts financiers en bitcoins.

Bruxelles veut également instaurer une limite de 10.000 euros pour les paiements en cash au sein de l'Union européenne. Dans certains pays membres, il n'existe aucun plafond pour le paiement en liquide, ce qui facilite pourtant le recyclage d'argent sale. Les propositions doivent encore être négociées avec le Parlement européen et les 27 États membres.

Culture. Europe créative est le programme-cadre de la Commission européenne visant à soutenir les secteurs de la culture et de l'audiovisuel.

Aide aux festivals européens 2021

Doté d'un budget de 2,5 milliards d'euros pour la période 2021-2027, Europe créative met l'accent sur la musique, l'inclusion et la promotion des talents féminins.

Le volet Média du programme-cadre subventionne des projets visant à préserver, développer et promouvoir la diversité, le patrimoine culturel et linguistique européens et à accroître la compétitivité et le potentiel économique des secteurs de la culture et de la création.

Au sein du volet Média, le programme Créa-Festivals européens-2021 a pour but d'accroître l'intérêt du public pour les contenus audiovisuels européens non nationaux et promouvoir la circulation et la



visibilité de ces contenus. Ouvert du 1er juin au 24 août 2021, le programme est doté d'un budget de neuf millions d'euros et le montant de la subvention varie de 38.000 à 150.000 euros.

Parmi les priorités et les actions financées, figure le soutien à la reprise des festivals projetant une proportion significative de films et d'œuvres audiovisuels européens non nationaux qui ont été particu-

lièrement touchés par la crise de la pandémie. Le but est également de favoriser l'échange de connaissances et de modèles de bonnes pratiques pour la coopération entre les festivals par le biais d'activités coordon-

nées et collaboratives visant à élargir et renouveler les publics. Une attention particulière sera accordée aux candidatures présentant des stratégies adéquates pour assurer une industrie plus durable et plus respect-

teuse de l'environnement et pour assurer l'équilibre, l'inclusion, la diversité et la représentativité des genres. Cet appel à proposition est ouvert à tous les médias et organisations culturelles ainsi qu'aux organisations internationales et universités situées dans l'Espace économique européen. Il est également ouvert aux pays des Balkans et aux pays candidats à l'Union européenne.

Pratique

Pour plus d'informations sur les appels à projets, contacter Jurislaw. Tél. : 05.34.41.57.41 Fax : 05.34.41.18.64 E-mail : jurislaw@free.fr

ABONNEZ-VOUS !

- ➔ 52 NUMÉROS DU JOURNAL DU PALAIS
- + VERSION NUMÉRIQUE
- + SUPPLÉMENTS THÉMATIQUES ET HORS-SÉRIES

VERSION PAPIER + NUMÉRIQUE
À partir de **40€***



NOS OFFRES D'ABONNEMENT

- Je m'abonne pour **1 an au prix de 40 €**
- Je m'abonne pour 1 an au prix de 48,30 €**
- Je m'abonne pour 2 ans au prix de 70 €**
- Je m'abonne pour 3 ans au prix de 110 €**
(*Virement - Mandat - CB - Chèque à l'ordre du Journal du Palais)

Offres valables jusqu'au 31/12/2021

Comment nous avez-vous connus ?

- Emailing
- Bouche à oreille
- Réseaux sociaux
- Internet
- Autre (préciser) : _____

N° d'abonné (si déjà abonné) : JP _____

Société : _____

M. Mme Mlle

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal, Ville : _____

Tél. : _____ Fax : _____

E-mail : _____

Activité : _____

Signature : _____

BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À : Journal du Palais - Service abonnement - 2B Avenue de Marbotte - 21000 DIJON
Tél. : 03.80.68.25.55 - abonnement.jdp@forumeco.fr - www.journal-du-palais.fr

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/78 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions commerciales d'autres entreprises. Dans le cas contraire, merci de nous contacter.



Un été en France

Avenue de Champagne, l'écrin du roi des vins

Inscrite sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco dans la catégorie "Paysage culturel évolutif vivant", l'avenue de Champagne d'Épernay offre chaque année de plus en plus de (bonnes) raisons de s'y rendre.



Successivement baptisée boulevard des Folies (architecturales) puis rue du Commerce l'Avenue de Champagne est aujourd'hui la voie la plus prestigieuse de la ville d'Épernay, capitale du champagne. Sous son kilomètre de voie pavée, rénovée entre 2006 et 2008, s'étendent 110 kilomètres de caves où sommeillent et s'affinent plus de 200 millions de bouteilles du précieux nectar effervescent. De quoi faire d'elle l'avenue la plus riche du monde, par son sous-sol !

UN PEU D'HISTOIRE...

Dès la fin du XVII^e siècle, les premières caves ont été creusées dans la craie, sous cette avenue. Un siècle plus tard, la plupart des pionniers viendront s'y installer. La première maison de Champagne d'Épernay est fondée en 1729 par un certain Nicolas Ruinart, marchand drapier, qui tente l'expérience de la production des vins mousseux. C'est en 1743 que le premier livre de comptes de la maison de Champagne Moët & Chandon est ouvert. Les maisons de Champagne ont alors, au cours des siècles suivants, installé leurs

bâtiments d'exploitation sur cette avenue, dans un premier temps en raison de la présence de la craie dans le sous-sol permettant de creuser de grandes surfaces de caves sur plusieurs niveaux. La craie constitue en effet le sous-sol idéal des vignobles, permet de creuser les caves et assure la température et l'humidité constantes nécessaires à la vinification. La durée de stockage des

bouteilles de champagne en cave est de deux à trois ans pour les cuvées courantes, quatre à cinq ans pour les millésimes, voire six ans et plus pour les cuvées spéciales.

« Historiquement, les bâtiments techniques se sont implantés du côté sud de l'avenue, là où il était possible de creuser dans la craie. Le côté nord était quant à lui plutôt réservé aux folies architec-

car il est le seul vin à avoir été créé par des commerçants et non pas par des vignerons », rappelle Hubert de Billy. « Cette notion d'image de marque, c'est d'ailleurs la grande différence entre la champagne et les autres vignobles : la création des marques, c'est du commerce. Et l'avenue de Champagne est la vitrine de ces marques ». Moët & Chandon, Perrier-Jouët, Boizel, de Venoge, Demoiselle-Vranken, Pol Roger, Mercier, De Castellane, Comtesse Lafond, Esterlin pour ne citer que

à champagne, boutiques... grâce à la création de plus en plus de prestations au cours de la dernière décennie, l'avenue est en effet devenue un rendez-vous très prisé des touristes, des amateurs de vin et des gastronomes à la recherche d'une expérience authentique au cœur même de la Champagne.

Chaque année, ce sont d'ailleurs plus de 450.000 personnes venues du monde entier qui visitent Épernay et sa célèbre avenue.



La statue de Dom Pérignon, considérée comme l'inventeur de la vinification des vins effervescents. L'œuvre du sculpteur rémois Chavalliaud est visible dans la cour de la maison de Champagne Moët & Chandon, dès l'entrée de l'avenue. (PAMB)



Le château Perrier, construit en 1854 pour la maison de Champagne Perrier-Jouët, accueille aujourd'hui le musée du vin de Champagne d'archéologie régionale au 13 de l'avenue. (PAMB)

les plus grandes maisons ou coopératives, sont encore présents sur cette voie historique. Si certaines ont dû déménager leurs sites de production ou en créer d'autres à quelques kilomètres de la ville pour faire face à leur insolente croissance rencontrée au cours des dernières décennies, toutes ont choisi de rester présentes sur l'avenue, symbole de leur attachement à la capitale du champagne. Mieux encore, depuis la réfection totale de la voirie par la ville en 2008, le site a rencontré un regain d'attractivité. Autrefois réservée aux grandes maisons, l'avenue est aujourd'hui de plus en plus prisée d'autres acteurs du champagne. C'est ainsi que le Syndicat général des vignerons y a installé son siège dans l'avenue fraîchement rénovée, suivi dans la foulée par d'autres maisons familiales (A. Bergère, Leclerc-Briant, Collard-Picard, Michel Gonet, Elodie D, Richard Janisson, Patrick Boivin, Vincent Testulat...). « L'avenue de Champagne a longtemps été le royaume du négoce. Elle s'est démocratisée depuis qu'elle a été refaite et elle s'est ouverte au vignoble pour le plus grand bien de tous et d'Épernay en particulier », estime le président du Comité de l'Avenue de Champagne.

Depuis 1998, elle accueille à la mi-décembre, la manifestation Habits de Lumière, organisée conjointement entre la ville et le comité. Un week-end de festivités, défilés, spectacles, sons et lumières, animations, gastronomie, qui a rassemblé 55.000 personnes pour sa dernière édition organisée en 2019, Covid oblige.

Reconnue "Site remarquable du goût" depuis 1994, l'avenue a été élevée au rang de patrimoine national. Et depuis juillet 2015, le bien "Coteaux, maisons et caves de champagne" est inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco dans la catégorie "Paysage culturel évolutif vivant". L'Avenue de Champagne fait partie des trois sites parmi les plus représentatifs des espaces et du travail de production, d'élaboration et de commercialisation du vin de Champagne. Culturelle, évolutive et vivante, l'Avenue de Champagne ne l'a jamais été autant qu'aujourd'hui...



Implanté à quelques mètres de l'avenue seulement, le ballon captif permet de découvrir, à 150 mètres d'altitude, une vue panoramique à 360° sur Épernay mais aussi la montagne de Reims, la vallée de la Marne et la côte des Blancs. (PAMB)

PRESTIGE DES MAISONS

Année après année, les maisons de champagne ont édifié, de part et d'autre de cette avenue devenue emblématique, leurs sièges et parfois leurs sites de production de champagne. « Le champagne est un vin de marque

CLASSEMENT À L'UNESCO

Visites de caves, dégustations, bars

PAR BENJAMIN BUSSON,
PETITES AFFICHES MATOT BRAINE.
POUR RESOHEBDOÉCO, ASSOCIATION
REGROUPEANT 27 TITRES DE PRESSE
HEBDOMADAIRE ÉCONOMIQUE
RÉGIONALES EN FRANCE.
reso-hebdo-eco.com

Évelyne Philippe. Communicante et passionnée de littérature, la fondatrice de Livres en Vignes a toujours mis un point d'honneur à intégrer la culture dans la stratégie de communication des structures qui l'employaient.

Pour l'amour du livre

Dijon
À quelques semaines de Livres en Vignes, Évelyne Philippe est en effervescence pour finaliser l'organisation de cette grande fête du livre qu'elle a créée il y a maintenant 14 ans. Alors que les 25 et 26 septembre prochains, plus de 120 auteurs et quelque 1.000 visiteurs fouleront les pavés du Château du Clos de Vougeot, l'organisatrice hors pair et amoureuse de littérature a profité d'une pause pour revenir sur son parcours et son histoire.

Après une première expérience professionnelle à Paris, dans un grand groupe, Évelyne Philippe est venue s'installer à Dijon. Véritable retour aux sources, dans une région qu'elle avait quittée quelques années plus tôt pour aller faire ses études dans la ville lumière. « J'ai commencé par des études de publicité parce que j'avais ça en tête, avant de m'apercevoir que c'était un peu décevant par rapport à l'idée que je m'en étais faite. Il y avait bien le côté créatif qui m'intéressait, mais à cela s'ajoutait tout un univers qui me correspondait plus ou moins, se souvient-elle. Après avoir décroché un DUT de publicité, j'ai finalement entamé un autre parcours à la Sorbonne en suivant des cours de sociologie et d'ethnologie pour obtenir un DEA d'anthropologie sociale ».

Après une courte expérience dans l'aéronautique où elle apprend à piloter, Évelyne Philippe devient rapidement responsable de la communication de la Fnac qui venait tout juste d'ouvrir dans la cité des Ducs. « À cette époque, cette belle enseigne se donnait les moyens et revendiquait son ancrage régional à travers des partenariats avec toutes les manifestations de la région... J'ai véritablement redécouvert la Bourgogne et ça m'a permis de m'intéresser à tout ce qu'il s'y passait à la fois au niveau économique et culturel. C'est simple, la Fnac était impliquée dans à peu près tous les événements qui se passaient à Dijon, que ce soit dans le domaine du cinéma, de la littérature ou encore de la photographie. » Passionnée de littérature, elle avoue même, sourire aux lèvres, arriver plus tôt que les autres le matin pour pouvoir parcourir les rayons de livres : « Je me disais d'ailleurs que jamais je n'arriverai à lire tout ça ! »

LA CULTURE COMME FER DE LANCE
 Après avoir participé aux premières années de la Fnac, c'est vers un tout autre projet qu'elle se tourne en acceptant un poste de directrice de la communication au sein de l'Auditorium de la ville de Dijon, alors tout juste sorti de terre. « Être à l'origine d'un établissement unique comme celui-ci m'a tout de suite séduite. On parlait déjà d'une salle



Avant le début de la crise sanitaire, Évelyne Philippe proposait chaque mois des rendez-vous littéraires au Grand hôtel La Cloche. En attendant de pouvoir les reprendre, d'ici la fin de l'année, elle finalise l'organisation de Livres en Vignes, véritable fête du livre qui a lieu chaque année fin septembre au Château du Clos de Vougeot.

qui se plaçait parmi les dix meilleures salles mondiales en termes d'acoustique et qui devait recevoir les plus grandes formations dans les domaines de la musique et de la danse... J'ai été complètement éblouie, je suis tombée dingue de ce bâtiment », confie-t-elle, des étoiles encore plein les yeux.

Son contrat parvenant à sa fin, c'est une toute autre expérience qui se présente à la communicante. « J'ai eu l'occasion de prendre la suite du

« La Bourgogne Franche-Comté est une terre d'écrivains ! Beaucoup sont nés dans la région et d'autres ont choisi de s'y installer ».

directeur de la communication régionale de la SNCF, à son départ à la retraite », explique-t-elle. Si le plus gros des partenariats réalisés par la SNCF étaient plutôt axés vers le sport, Évelyne Philippe réussit à ouvrir sa direction régionale à la culture, à travers toute la région Bourgogne Franche-Comté.

Finalement, après toutes ses expériences en entreprise, la communicante aguerrie a fait le choix, il y a maintenant plus de 15 ans, de l'indépendance et de l'entrepreneuriat. « Je me suis d'abord demandée pour

quoi ne pas proposer mes services en conseil en communication ou encore en organisation d'événements, et j'ai très rapidement créé ma structure sous la forme d'une EURL. »

L'ENTREPRENEURIAT AU SERVICE DE L'ÉDITION

L'affaire prend de suite et sans même le savoir, la nouvelle cheffe d'entreprise se retrouve à œuvrer pour le domaine de la culture, tout en se rapprochant de sa passion première, la littérature. « Ma première mission a été de m'intéresser à l'association qui à l'époque s'occupait du salon du livre de Dijon, pour apporter une nouvelle dynamique. En parallèle, j'avais eu l'opportunité de créer, avec Bernard Lecomte, les Éditions de Bourgogne pour lesquelles je m'occupais de la communication et de la diffusion », développe-t-elle. L'occasion pour Évelyne Philippe de repartir sur les routes à la rencontre des libraires, pour organiser la diffusion mais aussi des événements ou encore pour participer à des salons du livre dans l'objectif de valoriser l'édition régionale et de faire connaître la jeune maison d'édition. « On s'est beaucoup inspirés des Éditions de l'Armançon et du travail de Gérard Gautier qui nous a d'ailleurs bien aidés pour nous lancer. » Avidée de partager sa passion et de redonner envie aux gens de lire, Évelyne Philippe décide rapidement de créer des rendez-vous littéraires.

Si chaque mois, elle propose des rencontres littéraires avec le Club des écrivains de Bourgogne, elle est aussi à l'origine du salon du livre Livres en Vignes, qui a lieu chaque année en septembre au Château du Clos de Vougeot. « Je suis partie du constat

1990

Après une formation et une première expérience professionnelle à Paris, Évelyne Philippe revient en Bourgogne pour s'installer à Dijon.

1991

Elle devient responsable de la communication au sein de la Fnac Dijon.

1997

Évelyne Philippe prend la direction de la communication de l'Auditorium.

2000

Elle intègre la SNCF en tant que directrice de la communication.

2005

Création de sa propre entreprise de conseil en communication.

2008

Un an après avoir lancé les rencontres littéraires du Club des écrivains de Bourgogne, Évelyne Philippe crée Livres en Vignes.

2009

Elle prend la direction des Éditions de Bourgogne après les avoir co-fondées avec Bernard Lecomte.

qu'il y avait quelques salons du livre dans la région mais aucun n'avait exploité la thématique du vin, de la gastronomie et d'un certain art de vivre. Bien sûr, quand je suis partie, je ne savais pas où j'allais en me disant qu'il se pouvait qu'il n'y ait pas une production littéraire suffisante tous les ans, puis finalement, au bout d'un an ou deux, à force d'observation, on s'est rendu compte qu'il y avait à peu près une cinquantaine d'ouvrages qui paraissaient sur cette thématique chaque année, en dehors des livres de recettes. Mais avant tout je devais trouver un lieu emblématique, exceptionnel, et je me suis vite tournée vers le Château du Clos de Vougeot qui ne s'était pas encore ouvert à des expériences comme celle-ci. Pour moi, le Château du Clos de Vougeot, c'était le cellier des moines de Cîteaux, il y avait donc un lien très naturel entre le vin et l'écriture... » Cette année, les 25 et 26 septembre prochains, Livres en Vignes devrait accueillir un millier de visiteurs venus rencontrer plus de 120 auteurs. « C'est un lieu d'échange et de rencontre. Nous sommes là pour créer du lien, des ponts et des passerelles », souligne celle qui reconnaît avoir un fort intérêt pour les biographies et plus particulièrement pour les destins de femmes, depuis que des amis de ses parents lui ont offert un livre sur Catherine II de Russie, son plus beau souvenir de lecture.

ANTONIN TABARD